

Bulletin Numismatique

Novembre 2021

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER - Charline HUSSON • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr



SOMMAIRE

- 3 **PANNEAU D’AFFICHAGE**
- 4-6 **DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS**
- 7 **NOUVELLES DE LA SENA**
- 9 **LES BOURSES**
- 9-12 **LE COIN DU LIBRAIRE :**
 - **LYDIE TERRE D’EMPIRE(S)**
 - **MONTENEGRO 2022, MANUALE DEL
COLLEZIONISTA DI MONETE ITALIANE CON
VALUTAZIONE E GRADI DI RARITÀ - 36A
EDIZIONE**
- 14-15 **LA COTE DES BILLETS, NOUVELLE ÉDITION**
- 16-17 **HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION BILLETS
NOVEMBRE 2021**
- 18-19 **HIGHLIGHTS LIVE AUCTION MONNAIE
DECEMBRE 2021**
- 20-21 **MYSTÉRIEUX DENIERS ALEXANDRINS**
- 22-27 **LE DENIER AMÉRICAIN - PARTIE 1**
- 28-33 **LES FAUSSES DUPRÉ DÉCIMALES « EN
MÉTAL DE CLOCHE » (MDC) DEVRAIENT ÊTRE
RENOMMÉES « EN CUIVRE NON ÉPURÉ » (CNE)**
- 34-37 **LA «GÉNÉALOGIE» DOCUMENTAIRE D’UN DOUZAIN
AUX SALAMANDRES DE FRANÇOIS IER**
- 38-40 **LE TRÉSOR DE LA RÉGION DE PONTIVY
(MORBIHAN) : 117 MONNAIES D’OR DU XIV^e SIECLE**
- 41 **NEWS DE PCGS EUROPE**
- 42-43 **LES JOURNÉES NUMISMATIQUES DE METZ**

ÉDITO

Proposer à la vente un ensemble aussi prestigieux que le trésor de monnaies royales en or que nous nous apprêtons à disperser lors de la Live Auction de décembre prochain est une fierté à plusieurs égards.

Tout d’abord, cette dispersion, après déclaration, permettra de valoriser au mieux et unitairement les 117 monnaies composant ce trésor. Ensuite, chaque monnaie est méticuleusement décrite, photographiée et mise en valeur pour le bonheur des collectionneurs. Enfin, le passage des monnaies dans un chapitre spécialement dédié de notre catalogue de vente permettra d’archiver l’information. Cette information, qui sera également consultable sur notre site internet et dans le Bulletin Numismatique, sera accessible par tous et gratuitement. Préserver et organiser de l’information est primordial à l’heure actuelle. Ajouter un pedigree - et donc une traçabilité de l’origine de propriété - est une plus-value non négligeable pour une monnaie intégrant une collection. Les institutions sont particulièrement sensibles et toujours à la recherche de pedigrees lors de leurs différentes acquisitions visant à enrichir leurs médailliers nationaux. De la même façon et depuis quelques années, nous assistons à une réelle demande de pedigrees, cette fois-ci par les particuliers. Le pedigree, en plus d’être une sécurité quant à la provenance de la monnaie, permet lors de la revente de s’assurer un meilleur prix. Ainsi, dans cet ensemble, n’hésitez pas à ajouter un fragment de ce pan d’histoire du XIV^e siècle découvert fortuitement dans l’arrondissement de Pontivy au siècle dernier. Bien sûr, tout le monde ne pourra pas se positionner sur la couronne d’or de Philippe VI, mais les nombreuses autres monnaies présentées seront proposées à des prix attractifs permettant à chacun de pouvoir enchérir dans la limite de son budget et de se faire plaisir pour les fêtes de fin d’année !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - American Numismatic Association - Amis de l’euro - ANAS - ANGSO - The Banknote Book - Banque de France - Bidder.ch - Bidinside - Yves BLOT - BREPOLIS - Jean-Marc DESSAL - Xavier BOURBON - Philippe THÉRET - Christian CHARLET - Collection Idéale - Laurent COMPARTOT - Emax.bid - Olivier GUYONNET - Heritage - InfoNumis - Lefranc.net - Liechtensteinischer Numismatischer Zirkel - Monnaies-rares.com - Numismata - Numisbids - PCGS - PMG - the Portable Antiquities Scheme - Sacra moneta - Laurent SCHMITT - la SENA - Sixbid - Stack’s Bowers Galleries - Christian FOUET - Agostino SFERRAZZA - Arnaud CLAIREND - Laurent BONNEAU

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.
Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE
DE NEW YORK EN MARS 2021,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$ 252.000



VENDU POUR
\$ 162.000



VENDU POUR
\$ 216.000



VENDU POUR
\$ 288.000



VENDU POUR
\$ 264.000



VENDU POUR
\$ 174.000



VENDU POUR
\$ 336.000



VENDU POUR
\$ 156.000



VENDU POUR
\$ 102.000

Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

**Signaler une erreur****Poser une question**

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 800 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici

OFFRES SPÉCIALES

1 OCTOBRE 2021 - 31 DÉCEMBRE 2021

Célébrez notre 35e anniversaire avec le TrueView offert et les boîtes couleur or en édition limitée!

Plus d'information sur [PCGS.com/CCSpecial](https://www.pcgsc.com/CCSpecial)



Email: info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94



LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Nicolas ASPLANATO
Département antiques
n.asplanato@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
monnaies royales
pauline@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Agnès ANIOR
Billets france / monde
agnes@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes
et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

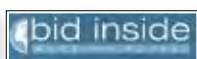
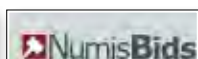


0

FRAIS DEMANDÉS LORS DE LA MISE EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

- Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid, Bidinside, Emax.bid, Biddr.ch.

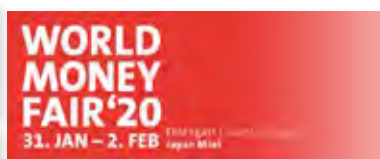


- Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

- Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

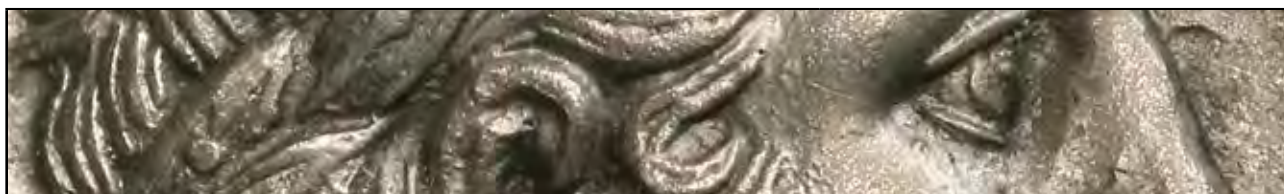
- Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2021



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Live Auction décembre 2021 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 09 octobre 2021	date de clôture : mardi 07 décembre 2021 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction janvier 2022 Date limite des dépôts : samedi 04 décembre 2021	date de clôture : mardi 25 janvier 2022 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction mars 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 08 janvier 2022	date de clôture : mardi 08 mars 2022 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction avril 2022 Date limite des dépôts : samedi 05 mars 2022	date de clôture : mardi 26 avril 2022 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction Billets janvier 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : mercredi 13 octobre 2021	date de clôture : mardi 04 janvier 2022 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction Billets février 2022 Date limite des dépôts : vendredi 17 décembre 2021	date de clôture : mardi 15 février 2022 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction Billets avril 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 14 janvier 2022	date de clôture : mardi 12 avril 2022 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction Billets mai 2022 Date limite des dépôts : vendredi 1 ^{er} avril 2022	date de clôture : mardi 24 mai 2022 à partir de 14:00 (Paris)



En raison du Colloque de Troyes « La Monnaie à Troyes et en Champagne de l'Antiquité à nos jours » du jeudi 11 novembre au dimanche 14 novembre 2021, il n'y aura pas début novembre de conférence de la SENA.

Voici le programme détaillé de ce colloque :

Jeudi 11 novembre :

Accueil des participants 10h30-11h

11h-11h30 : discours d'accueil

11h30 -12h30 :

* E. Blanchegorge (musée de Troyes) : « Présentation du médaillier du musée Saint-Loup »

* L. Schmitt, P. Schiesser : « Obole de Xanthos trouvée à Troyes, quand la Lycie se déplace dans l'Aube »

12h30 14h30 : repas restaurant « L'illustré »

14h30 -16h :

* L. Schmitt, D. Hollard, M.-L. Le Brazidec : « Multiples d'argent du IV^e siècle découverts dans l'Aube »

* M.-L. Le Brazidec : « Retour sur le trésor de Chaillouet »

* F. Lopez-Sanchez : « À propos de quelques monétaires mérovingiens et de quelques ducs en Champagne »

16h30- 17h30 :

* P. Schiesser : « Les trouvailles de deniers mérovingiens (vers 670 - vers 750) dans l'Aube »

* P. Schiesser, E. Vandenbossche : « Un petit trésor de deniers mérovingiens trouvé à Bar-sur-Seine »

19h30 : cocktail dinatoire offert par le musée

Vendredi 12 novembre :

9h-9h30 : Accueil

9h30-10h30 :

* I. Villela-Petit/A. Pol : Monnaies mérovingiennes rutènes : regroupement des types variés, connections inattendues

* S. Coupland/E. Vandenbossche : « Les trésors carolingiens de Saint-Bris (Yonne) et de Troyes (Aube) »

11h-12h30 :

* C. Adam : « Le monnayage troyen au monogramme KRLS depuis l'édit de Pîtres jusqu'au comte Thibaud I^{er} »

* F. Renard : « Monnaies de Verdun et la Champagne » (titre sous réserve)

* S. Michon : « La prise de pouvoir des monnayeurs à Troyes »

12h30-14h30 : repas restaurant « L'illustré »

14h30-16h30 :

* B. Boulangé, S. Lahierre, B. Jané : "La circulation monétaire en Champagne de l'époque gallo-romaine au Bas Moyen-Âge et le travail muséographique contemporain illustrés par un don au musée de St Dizier"

* S. Michon : « Le trésor du Mesnilot et le type particulier de Troyes »

* S. Michon : « La noblesse utérine et les sœurs de l'évêque Jean Lesguisé »

17h : visite du musée Saint-Loup avec conférencier

19h30 : repas restaurant « Chez Daniel's »

Samedi 13 novembre :

9h30-10h30 :

* A. Clairand/C. Adam : « Trésor au lis d'or »

* A. Clairand : « Monnaies volées et restituées au musée »

11h-12h30 :

* R. Wack : « Aperçu iconographique des monnaies frappées à Troyes sous le règne de Louis XIII »

* C. et O. Charlet, S. Michon : « Doubles tournois champenois »

* T. Cardon, D. Gucker, G. Blanchet : « Les méreaux monétaires médiévaux de Bezannes (Marne) en contexte archéologique »

12h : brunch offert par le musée

14h30 : visite de la cathédrale avec conférencier

19h30 : repas restaurant « Chez Felix »

Dimanche 14 novembre :

10h-12h : visite de la vieille ville avec conférencier

12h30-14h : repas restaurant « L'illustré »

14h-16h : Visite de l'Hôtel de Vauluisant.

Fin du Colloque

Vous pouvez encore nous rejoindre, les frais d'inscription (hors repas et hôtel) ne sont que de 25 euros et vous permettront de recevoir les Actes du Colloque sous la forme d'un prochain RT SENA. Le formulaire est en ligne sur le site de la SENA, www.sena.fr

La SENA

cgb.fr

Numismatics
Paris

Excellent



Trustpilot

TrustScore 4,9/5

More than 5000 reviews





DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

Nous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

Déposer via notre transporteur, DHL Express

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse contact@cgb.fr ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : j.cornu@cgb.fr. Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale contact@cgb.fr ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.



CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - contact@cgb.fr

CALENDRIER DES BOURSES

1/2 Londres (GB) World Paper Money Fair, Blommsbury Hotel, 16-22 Great Russell Street (vendredi 9h-18h, samedi, 10h-16h) (info : demandes@wpmf.info)

1/2 Nootdrop/ La Haye (NL) (N), Holland Coin Fair 2021, Hôtel Van der Valk, Gildeweg 1 (vendredi 16-21h, samedi 10-16h) (info : <http://www.hollandcoinfair.nl>)

1 Gueux (51) (N), Maison des Sports, impasse du stade ; parking, 11, rue du Moutier (de 9h à 16h entrée 2€) expo sur Napoléon I^{er}

1 Harelbeke (B) (N), 16e bourse, centre culturel Het Spoor, Eilandstraat 6 (8h30-15h, entrée : 2€ et gratuite) (info : urbain.hautekeete@skynet.be)

5/7 Bâle (CH) (N), 46e bourse, www.basler.sammler-boerse

6 Paris (75), Réunion de la SFN (14h à 17h) (<http://www.sfnnumismatique.org/actualites/seance-ordinaire> du 8-octobre (voir programme))

6 Londres (GB) (N), Bloomsbury Coin Fair (10h à 17h) www.coinsfairs.co.uk

11 Tirlemont/Tienen (B) (N), Koninklijke Maarschappij Numismatic Tienen (8h à 15h) (ANNULÉ)

11/14 Troyes (10) (C) Rencontres Numismatiques de la SENA

12 Auch (32) (N), 11e Bourse, salle du Mouzon, rue du Général de Gaulle, (8h30 – 17h), (info : 06 84 61 91 61)

14 L'Union (31) (tc), Grande Halle, rue du Somport (de 9h à 18h) (info 05 61 74 53 42 ou 05 61 84 37 97 monnaies de Savoie) ; (9h-17h), (info : 0 611 253 026)

14 Toulouges (66) (tc), 22e Bourse d'échanges, salle polyvalente (9h-17h) (info : jeanpierrettaillant@gmail.com ou 06 88 89 02 06)

21 Lille (59) (N), 41e Bourse numismatique, salle le Gymnase, place Sébastopol (8h45-16h30) (info : m. guibert5949@laposte.net ou 06 43 01 57 57)

21 Nice (06) (N), XVIIe Rencontres Numismatiques de Nice, Hôtel le Splendid, 50 bld V. Hugo (entrée : 2€ ; expo :

28 Hanovre (D) (N) Congress Centrum info@buehemann-muenzen.de

28 Saint Gall (CH) (N) Ostschweizer Münzenmesse (info : 00 41 79 420 13 64)

26/28 Vérone (It) (N) VERONAFIL www.veronafil.it

Laurent SCHMITT

Entrée gratuite, sauf indications contraire, après les horaires

N = Numismatique

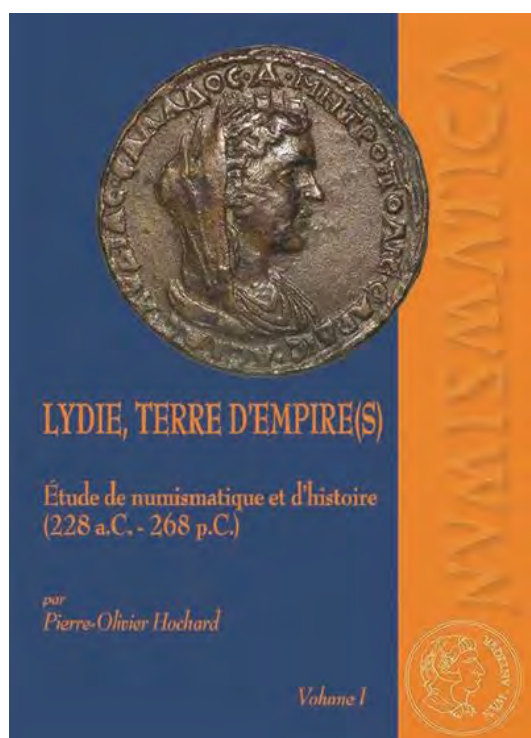
B = Billets

Cp = Cartes postale

Ph = Philatélie

tc = toutes collections

C = Colloque



LE COIN DU LIBRAIRE LYDIE TERRE D'EMPIRE(S)

Le premier mot qui vient à l'esprit quand on découvre cet ouvrage est : MONUMENTAL !

Ce très beau bébé, né à terme, pèse près de quatre kilogrammes. Il est à l'image de son auteur : massif et imposant. *Lydie, terre d'Empire(s)*, c'est d'abord une thèse de doctorat soutenue à l'université de Tours en 2015. Je dois faire le compte-rendu de ces deux volumes depuis plus de six mois et plusieurs fois, j'ai reculé devant la tâche à accomplir en ayant peur d'être réducteur par rapport au travail réalisé.

Pierre-Olivier HOCHARD, *Lydie Terre d'Empire(s). Étude de numismatique et d'histoire (228 a.C. 268 p.C.)*, Bordeaux, 2020, Ausonius éditions, Numismatica Antiqua 11, 2 vol., 21 x 29,7 m, brochés avec rabats, 1325 pages dont 166 planches, nombreuses illustrations n&b et couleur dans le texte, 287 figures (tableaux et cartes), 2753 n°, 2204 coins de droit, 3908 coins de revers et 8281 pièces. Code : LI14. Prix : 60€.



Comment rendre compte d'une telle somme en quelques pages sans passer à côté de grandes idées développées dans le corps du livre ? Ces quelques lignes ne se seront donc qu'un hors d'œuvre et je ne puis qu'inviter les futurs lecteurs à l'ouvrir et à le découvrir. Mais n'imaginez pas un instant le parcourir d'une seule traite, renoncez-y immédiatement. Comme un grand vin ou un alcool rare, il se déguste au coin du feu !

Si l'ouvrage débute dans la seconde phase de ce que l'on nomme la période hellénistique, l'auteur, après les remerciements de circonstance (p. 5-6) entame son parcours par une introduction générale (p. 7-26), placée « dans l'ombre de Crésus ». Faut-il rappeler pour ceux qui l'auraient oublié, que la monnaie est née à la fin du VII^e siècle avant J.-C. dans cette région où se côtoient les noms quasi-mythiques du Pactole et du roi Lydien dont la richesse et l'opulence étaient légendaires et qui ont peut-être provoqué sa chute en 546 av. J.-C. Cette introduction est aussi le moyen de définir, outre le cadre géographique, les circonstances historiques des origines à la période gréco-romaine avec ses particularités et ses spécificités.

La première grande section de l'ouvrage porte sur l'étude et l'analyse numismatique (p. 30-688). Elle se compose de trois chapitres, le premier consacré à la méthode de classement et de traitement du matériel numismatique (p. 29-36) avec l'établissement de la liste du matériel étudié réparti entre les collections publiques et privées, les trésors et les monnaies de fouilles ainsi que les catalogues de vente. L'ensemble du corpus comporte un ensemble de vingt-deux ateliers pour un total de 8281 exemplaires, 2204 coins de droit et 3908 coins de revers (en réalité 3925 avec Tmolos qui n'a pas été comptabilisé) : Apollonis (185 ex., 50 n°, 53 coins de droit et 74 de revers, p. 38-48), Attaleia (113 ex., 60 n°, 45 coins de droit et 77 de revers, p. 49-58), Bagis (248 ex., 89 n°, 76 coins de droit et 115 de revers, p. 59-74), Cilbani Inférieur (172 ex., 102 n°, 69 coins de droit et 104 coins de revers, p. 75-89), Cilbani Supérieur (61 ex., 33 n°, 32 coins de droit et 39 de revers, p. 90-95), Daldis (103 ex., 55 n°, 49 coins de droit et 59 de revers, p. 96-105), Dioshérion (187 ex., 80 n°, 78 coins de droit et 105 de revers), p. 106-120), Gordos Iulia (243 ex., 98 n°, 77 coins de droit et 117 de revers, p. 11-137), Hermocapélia (131 ex., 42 n° (45) 44 coins de droit et 58 de revers), Hiéracomè/Hierocésariée, 225 ex., 83 n°, 79 coins de droit et 114 de revers, p. 146-159), Hypaipa (623 ex., 287 n°, 175 coins de droit et 335 de revers, p. 160-203), Hyrcanis (127 ex., 55 n°, 37 coins de droit et 64 de revers, p. 204-212), Magnésie du Sipyle (601 ex., 162 n°, 137 coins de droit et 248 de revers, p. 213-243), Maiona (378 ex., 120 n° 102 coins de droit et 159 de revers, p. 244-266), Mosténè (159 ex., 51 n°, 48 coins de droit et 85 de revers), Philadelphie (978 ex., 302 n°, (215) 216 coins de droit et 439 de revers, p. 277-328), Saitti (461 ex., 141 n°, 96 coins de droit et 192 de revers, p. 329-352), Sardes (1650 ex., 410 n°, (381) 382 coins de droit et 807 de revers), Silandos (232 ex., 78 n°, 63 coins de droit et 94 de revers, p. 433-446), Tabala (179 ex., 56 n° 52 coins de droit et 87 de revers, p. 447-457), Thyatire (1167 ex., 380 n°, 277 coins de droit et (534) 536 de revers) et enfin Tmolos Auréliopolis (38 ex., 17 n°, 17 coins de droit et de revers, p. 521-524). C'est l'une des plus grosses études consacrées aux coins de droit et monnayages hellénistique et grec

impérial (provincial aujourd'hui). L'ensemble est complété par une clé pour l'utilisation du catalogue.

Le chapitre 2, le plus important de l'ouvrage en nombre de pages, est consacré au catalogue (p. 37-524) dont nous avons repris le pointage ci-dessus avec des erreurs minimales au niveau des coins sans avoir pointé l'ensemble des exemplaires !

Ce catalogue est complété aux pages 525-528 d'une table des liaisons de coins entre cités différentes, mise en lumière pour certaines dès 1972 par K. Kraft dont l'ouvrage reste une source d'inspiration et de réflexion encore aujourd'hui et mérite toute notre attention.

Le troisième chapitre de cette première partie est réservé à l'étude des ateliers lydiens aux époques hellénistiques et impériales (p. 528-688) avec pour chacun des monnayages des tableaux portant sur les rythmes et volumes de production et la métrologie pour la fin de la période attalide, le monnayage cistophorique et des différentes cités (p. 528-543). Cet ensemble est complété par l'étude des monnayages provinciaux, cette fois-ci pour les Julio-Claudiens et les Flaviens (p. 544-549) puis la répartition par cité pour les mêmes périodes (p. 550-569) avec de nombreux tableaux, mettant en valeur le rapport entre poids et diamètre des espèces. Une partie importante est consacrée à la circulation monétaire entre le II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C. avec l'étude des trésors et des grands sites fouillés comme Sardes. Le tout est complété par une cartographie irréprochable de Fabrice Delrieux (p. 570-580). La même méthode de travail est ensuite appliquée pour la seconde période qui court du règne de Nerva à celui de Gallien (p. 581-688) avec la même rigueur et teneur scientifique, agrémentée et complétée par une série de tableaux, graphiques et cartes d'une grande précision et utilité. Ainsi se clôt le premier volume.

La deuxième partie de l'ouvrage s'ouvre sur la « géohistoire » et la géographie historique de la Lydie antique avec un essai de définition critique (p. 695-746). Cette partie est illustrée par un nombre incroyable de cartes et de tableaux consacrés à Sardes et au « désert lydien » avec la répartition des différents ateliers depuis la Paix d'Apamée en 188 av. J.-C. jusqu'à la période sévérienne. Le second point abordé concerne les monnaies de fouilles trouvées sur les grands sites comme Sardes, Aphrodisias de Carie, Claros (Ionie), Didymes (Milet), Éphèse, Hierapolis de Phrygie, Ilion (Troie), Pergame ou bien encore Priène qui permet à l'auteur, d'étudier la présence des monnaies lydiennes sur ces différents sites et la circulation de ces monnaies dans l'espace géographique concerné (p. 704-746).

La troisième grande partie de l'ouvrage a pour thème : l'histoire de la Lydie par ses monnaies de 228 av. J.-C. à 268 ap. J.-C. (p. 747-922). Une première partie regroupant les chapitres 4 à 6 s'intéresse au sort de la Lydie à l'épreuve de Rome dans « l'entre deux mondes » (228 av. J.-C. - 96 ap. J.-C.) (p. 747-826). Le chapitre 4 revient sur la transition attalide (p. 747-772) puis le cinquième chapitre en étudiant la province d'Asie s'interroge sur un changement de paradigme après les legs d'Attale en 133 av. J.-C. et l'organisation de la province dans les années qui suivent (p. 773-792) avant de voir comment se place la Lydie confrontée au régime du Principat dans un sixième chapitre qui termine la première partie de cette étude (p. 793-819).

Avec le septième chapitre débute la seconde partie consacrée à l'époque impériale sous les Antonins, les Sévères et jusqu'au règne de Gallien qui marque la fin du monnayage provincial dans cette région (p. 827-922). Le chapitre 7 se penche sur l'intégration définitive de la Lydie dans « l'Imperium Romanorum » (p. 827-868) sous les Antonins (96-192) et dans le dernier chapitre, l'auteur se penche sur la « Lydia Romana » du III^e siècle entre les Sévères et Gallien (193-268). Ces chapitres sont très novateurs et abordent de nouveaux aspects iconographiques en lien avec la géographie de la région. C'est aussi un moyen pour l'auteur d'étudier l'évolution et la permanence des monnayages provinciaux. L'auteur termine son étude sur l'arrêt progressif de la production monétaire en Lydie dans la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C.

La conclusion (p. 923-929) permet de dresser un bilan sur la romanisation de la Lydie après son hellénisation et les limites de celle-ci. Une très importante bibliographie (p. 931-988) est complétée par un index des sources non moins important (p. 989-998) puis par un index numismatique (p. 999-1059) extrêmement riche et détaillé, terminé par l'index général (p. 1061-1102). Une table de concordance avec les différents ouvrages et le *Roman Provincial Coinage* vient clore cet ensemble (p. 1103-1144).

Aux pages 1145-1151, le lecteur trouvera la liste des 287 illustrations, tableaux qui agrémentent le livre. Enfin 166 planches (p. 1155-1320) servent de support et d'illustration au catalogue. Les photos noir et blanc sont de bonne qualité et la photogravure de l'ouvrage, malgré un papier un peu léger, rend fidèlement compte et permet une appréhension de l'ouvrage facilitée avec une richesse iconographique incomparable.

Après un tel nombre de pages, la table des matières (p. 1321-1325) s'avère indispensable pour celui qui voudra pénétrer les arcanes du monnayage lydien aux périodes hellénistique et romaine.

Je pense que je n'ai pas de commentaire supplémentaire à vous offrir pour inciter le lecteur potentiel à acquérir sans attendre cet ouvrage de poids et de qualité. Je suis persuadé que Pierre-Olivier Hochard n'a pas fini de nous surprendre et que l'avenir nous réserve de belles perspectives.

Laurent SCHMITT

Disponible en boutique :



LE COIN DU LIBRAIRE

MONTENEGRO 2022, MANUALE DEL COLLEZIONISTA DI MONETE ITALIANE CON VALUTAZIONE E GRADI DI RARITÀ - 36A EDIZIONE

Les habitués du Bulletin Numismatique et autres collectionneurs connaissent bien le «*Montenegro*» qui est à sa 37^e édition. Reste qu'il convient de saluer cette publication qui couvre deux siècles de numismatique italienne.

Le catalogue d'Eupremio Montenegro couvre la numismatique italienne du début du XIX^e siècle à nos jours, y compris les États Pontificaux et le Vatican et Saint-Marin. Pour le Royaume de Sardaigne, la chronologie remonte même au règne de Victor Amédée III vers 1717, l'accent étant mis sur cette maison de Savoie qui régnera sur la totalité de l'Italie de 1870 à 1946. Les émissions coloniales, certes peu nombreuses, sont intégrées dans les monnayages de la Maison de Savoie, l'Italie défaite en 1945 perdant ses territoires coloniaux. La seule présence italienne en dehors de la péninsule est l'administration italienne de la Somalie entre 1950 et 1960 sous l'égide de l'ONU qui donne lieu à émission de monnaies (et de billets). Les émissions des autres entités pré-unitaires sont développées après celles de la République Italienne par grandes régions du nord au sud de l'Italie : Ligurie, Lombardie, Vénétie, Émilie, Parme, Rome et les Territoires Pontificaux, la Toscane, Naples, les Deux-Siciles et la Sicile. Une dernière partie est consacrée à l'émission des médailles annuelles.

Les possessions de la Maison de Savoie autour desquelles se bâtit l'État unitaire et la République Italienne sont traitées en début d'ouvrage. Les autres États pré-unitaires ainsi que les possessions pontificales et Saint-Marin sont traités par la suite, regroupés par région. Face à cette complexité, il ne faut pas hésiter à se référer à la table des matières détaillée, située en pages 736 et 737 de l'ouvrage.

Dans cette édition, on retrouve toutes les qualités de l'ouvrage qui, même s'il rédigé en italien, reste très facilement compréhensible, est agréable et facile à lire y compris pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue de nos amis cisalpins. La présentation est très claire même si l'information est très abondante. Pour de nombreuses monnaies, on se référera aux nombreuses notes détaillant souvent des variétés de légendes. L'auteur a souvent aussi partagé des informations très utiles en particulier sur l'existence de faux ou de copies qui hélas «*gangrènent*» certains types monétaires italiens.

L'iconographie en couleur est d'un très bon niveau et ce depuis plusieurs éditions. Les cotes sont indiquées en Euro pour cinq états de conservation : MB-31 (TB 31), BB-41 (TTB

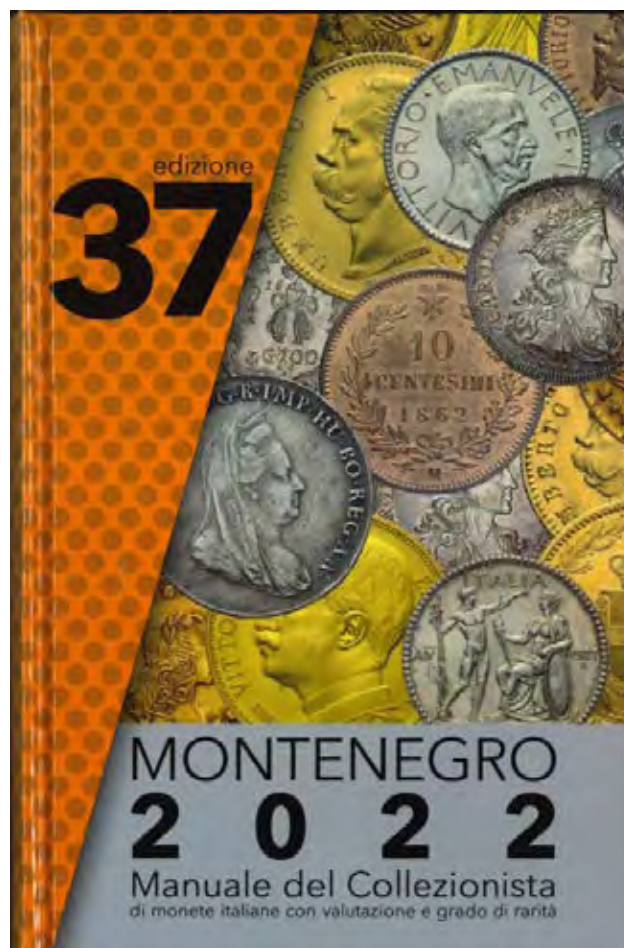
41), SPL-51 (SUP 51), FDC-61 (SPL-51) et ECZ-70 (FDC 70).

Riche en informations sur les différents monnayages ainsi que les multiples variétés, le Montenegro est un agréable et incontournable compagnon pour le collectionneur d'une numismatique souvent très proche de la numismatique française. La seule critique majeure est liée aux cotes longtemps considérées comme trop élevées. Cependant, le dynamisme actuel de la numismatique aura sans doute raison de cette critique.

Enfin à noter l'extraordinaire stabilité du prix de vente fixé au siècle dernier à 40.000 Lires soit 20,66 Euro

Laurent COMPAROT

Montenegro 2022, Manuale del collezionista di monete italiane con valutazione e gradi di rarità - 36a edizione, par Eupremio Montenegro, Turin 2021, cartonné, (15 x 22,5cm), 717 pages, illustrations en couleur, degrés de rareté et cotes en euro pour cinq états de conservation, LM229, 20,66 Euro.



Stack's Bowers Galleries and Künker are Pleased to Present

The Mark and Lottie Salton Collection

A featured collection in our January 2022 NYINC Auction



ITALY. Bruttium.
Kaulonia. AR Stater, ca. 535-500 B.C.



SICILY. Syracuse.
Deinomenid Tyranny, 485-466 B.C.
AR Tetradrachm, struck under
Gelon I, ca. 485-480 B.C.



SICILY. Akragas.
AR Tetradrachm, ca. 460-450/46 B.C.



SICILY. Gela.
AR Tetradrachm, ca. 420-415 B.C.



SICILY. Syracuse.
Dionysios I, 406-367 B.C.
AR Dekadrachm, ca. 405-400 B.C.



SICILY. Syracuse.
Dionysios I, 406-367 B.C.
AR Dekadrachm, ca. 400-390 B.C.



SICILY. Siculo-Punic. Uncertain Punic Mint.
AR 5 Shekels (Dekadrachm), ca. 264-241 B.C.

Pour plus
d'informations
veuillez
contacter
Maryna Synytsya
de notre bureau
parisien par mail:



PTOLEMAIC EGYPT.
Arsinoe II Philadelphos, Died 270/68 B.C.
AV Mnaieion (Oktadrachm),
Alexandria Mint, struck under
Ptolemy VI and/or VIII ca. 204-116 B.C.

LES COLLECTIONS CÉLÈBRES | LES RÉSULTATS LÉGENDAIRES | LA MAISON DE VENTE MYTHIQUE



Pour plus d'informations veuillez
contacter Maryna Synytsya
de notre bureau parisien par mail:
MSynytsya@stacksbowers.com
ou par téléphone au
+33 6 14 32 31 77/ +33 1 83 79 02 03

Stack's Bowers
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer
800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1550 Scenic Ave. Suite 150, Costa Mesa, CA 92626 • 949.253.0916
470 Park Ave., New York, NY 10022 • 212.582.2580
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com
California • New York • New Hampshire • Hong Kong • Paris
SBG BN 2022NYINC Salton 211020

FIN NOVEMBRE : LA COTE DES BILLETS, NOUVELLE ÉDITION...

Les petits numéros, les variantes, les inventaires, les découvertes, les trouvailles, les SLABS, les fautés ... la collection de billets de la Banque de France est vivante, et bien vivante !



Il n'y a pas de collection sans référence, sans classement et cotation. Depuis des décennies, Claude Fayette a pris en charge ce travail énorme, une dizaine d'ouvrages, un site internet, des CDRom. Il a réussi à structurer la collection, à mettre en valeur les différents types, à déterminer une échelle de rareté et de cotes. En 2019 il a accepté notre aide pour l'édition poche de *La Cote des Billets*, un ouvrage repensé plus précis et actualisé. Renouveler une institution n'est pas chose aisée et si le fond a été validé par les collectionneurs, la forme a été parfois moins bien perçue.



20 Francs Noir Spécimen : Unique

Fin novembre, vous pourrez découvrir la nouvelle édition de *La Cote des Billets*. Un format agrandi, une mise en page plus aérée, des cotes revues, des centaines de notes ajoutées. Cette édition est destinée à mieux répondre aux attentes des amateurs tout en apportant de nouvelles évolutions à la collection avec l'intégration des références Banque de France, des ajouts de cotes pour des lettres A, ou W, des informations inédites et de nombreuses données sur les trouvailles avérées.

LA COLLECTION EST BIEN VIVANTE, MAIS QUEL PEUT ÊTRE SON AVENIR ?

Nous pourrions résumer par : rattrapage en cours.

Depuis des années, nous insistons sur le fait que les billets de la Banque de France sont en retard par rapport à la plupart des grands pays de collection : retard sur les prix pour les raretés et les hautes qualités, retard sur les évaluations des états de conservation, retard sur les thèmes précis (petits numéros, fautés, numéros spéciaux).



2ème billet imprimé : exceptionnel petit numéro

La maturité d'une collection s'appuie sur deux axes : les collectionneurs qui doivent accepter que le marché est mondial et que les billets français sont appréciés (à leur juste valeur !) par de plus en plus d'amateurs étrangers qui n'hésitent pas à payer de vrais prix pour des raretés ou des états de conservation hors du commun ; et les professionnels qui doivent aussi accepter cette concurrence, être stricts sur les qualités, précis sur les descriptions, cohérents sur les prix.



Émission américaine pour la France (1945)

Les résultats des ventes-sur-offres sont un bon reflet de la réalité du marché : les hautes qualités atteignent des prix de plus en plus en rapport avec leur rareté, encore faut-il que l'évaluation soit pertinente. L'arrivée des sociétés de "grading", qui garantissent un état de conservation, a changé la donne et - même si des erreurs subsistent - les prix sont bouleversés par cette garantie qui ouvre la porte aux amateurs étrangers, plus enclins à payer au prix fort une vraie qualité. Bien entendu, ces billets mis sous pochettes (SLABS) ne doivent pas exonérer les professionnels de décrire au mieux, et de la façon la plus objective possible, l'état de conservation. De leur côté, les collectionneurs doivent aussi savoir évaluer une qualité, sans chicanerie mais sans laxisme.

Comparés à d'autres types de collection, les billets français sont rares mais la proportion d'amateurs est en rapport avec cette rareté, il n'y a pas pénurie mais pas non plus de stocks considérables. Il règne donc un certain équilibre qui maintient les prix à des niveaux raisonnables et une appréciation lente mais constante. Les spécialisations modifient parfois cet équilibre, les petits numéros, les lettres A, les variantes, les recherches par alphabets ou les qualités exceptionnelles, sont autant d'amplificateurs qui poussent les prix à des niveaux souvent surprenants. Cela participe aussi à l'intérêt de cette collection qui peut réserver, même à l'amateur éclairé, des surprises réjouissantes.

Cette nouvelle édition de *La Cote des Billets* est destinée à mieux appréhender ces évolutions, à mieux déceler les raretés de demain et à constituer une collection de qualité.

Jean-Marc DESSAL



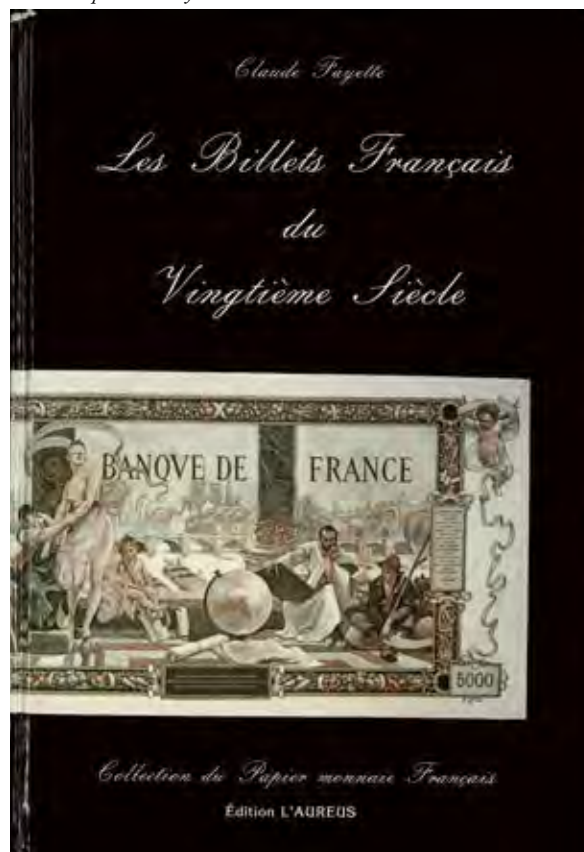
Les billets sous SLAB sont très demandés à l'étranger

Ainsi, dès lors que vendeurs et acheteurs réussissent à s'accorder sur un état de conservation, le prix peut être établi, puis évoluer avec le temps et les préférences des collectionneurs.



Le XIXe, tous types confondus, moins de 900 billets répertoriés !

1987 : Le premier "Fayette"



HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION

Novembre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 16 novembre 2021



4500498

ÉPREUVE 500 FRANCS TAHITI
1938 P.13BS
600 € / 1 200 €



4500165

50 FRANCS LUC OLIVIER MERSON
TYPE MODIFIÉ 1933 F.16.04
700 € / 1 200 €



4500350

10 LIVRES LIBAN 1939 P.028B
1 600 € / 2 000 €



4500375

25 CENTS MALAYA 1940 P.03
600 € / 71 200 €



4500112

PMG 66
10000 FRANCS CONGO
1978 P.05B
500 € / 800 €



4500307

PMG 20
ANNULÉ 10 RUPEES / 10 ROUPIES INDE
FRANÇAISE 1919 P.02B
1 800 € / 2 500 €



4500286

10 RUPEES ÎLE MAURICE 1954 P.28
800 € / 1 600 €



4500134

PMG 30
100 DOLLARS ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
1882 P.260B
900 € / 1 500 €

HIGHLIGHTS INTERNET AUCTION

Novembre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 16 novembre 2021



4500072 **PMG 30**
5 NOUVEAUX FRANCS SUR 500 FRANCS
POINTE À PITRE 1962 P.04
600 € / 900 €



4500119
SPÉCIMEN 1000 FRANCS DJIBOUTI
1938 P.10s
500 € / 1 000 €



4500178
500 FRANCS VICTOR HUGO 1958
F.35.09
400 € / 800 €



4500540
LOT 41 SPÉCIMENS ZAIRE 1972
500 € / 1 000 €



4500157
20 FRANCS NOIR 1874 F.09.01
400 € / 700 €



4500460 **PMG 55**
5 PESOS PORTO RICO
1880 PS.101A
400 € / 800 €



4500389 **PMG 63**
10000 FRANCS MALI 1984 P.15G
600 € / 900 €



4500402 **PMG 68**
500 FRANCS MAROC 1948 P.15B
400 € / 800 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Décembre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 7 décembre 2021



BFE_698793
THALER D'ANTOINE DE LORRAINE
10 000 € / 20 000 €



BRY_677684
COURONNE D'OR DE PHILIPPE VI – NGC MS65
48 000 € / 75 000 €



BRY_677722
ANGE D'OR DE PHILIPPE VI – NGC MS63
8 000 € / 16 000 €



FWO_677860
NOBLE D'OR D'EDOUARD III - NGC MS63
3 800 € / 7 500 €



BGA_704037
STATÈRE D'OR, CLASSE V DES PARISII
8 000 € / 12 000 €



BRM_681203
AUREUS DE PROBUS - NGC AU*
20 000 € / 35 000 €



FME_695328
MÉDAILLE, CONCOURS AGRICOLE,
MISSION DES SOEURS
3 000 € / 4 000 €



BGR_662345
TÉTRADRACHME D'ATHÈNES –
NGC XF
7 500 € / 15 000 €



FWO_704234
2 1/2 MORMON DOLLAR 1849
– PCGS PLUGGED-XF DETAIL
20 000 € / 50 000 €



BRY_677587
PAVILLON D'OR DE PHILIPPE VI – NGC MS64
8 000 € / 13 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Décembre 2021

cgb.fr
numismatique

Clôture le 7 décembre 2021



FME_684487
MÉDAILLE DU QATAR NATIONAL
MUSEUM NGC PF 62 CAMEO
4 000 € / 8 000 €



BRY_677692
DOUBLE D'OR DE PHILIPPE VI – NGC MS62
10 000 € / 18 000 €



FMD_703615
5 FRANCS UNION ET FORCE, UNION SERRÉ, SEULEMENT
GLANDS INTÉRIEURS PCGS MS63
3 000 € / 4 500 €



BRY_677586
LION D'OR DE PHILIPPE VI – NGC MS64
14 500 € / 22 000 €



FMD_702598
40 FRANCS OR NAPOLÉON TÊTE LAURÉE,
EMPIRE FRANÇAIS 1809 M PCGS AU55
2 000 € / 3 500 €



BRM_700583
AUREUS DE FAUSTINE JEUNE
5 000 € / 7 500 €



FWO_705746
ESSAI 2 LEVA 1925 NGC MS65
2 000 € / 4 000 €



BRM_704288
SOLIDUS DE VALENTINIEN IER
2 000 € / 3 500 €



BGR_695708
STATÈRE D'OR D'ALEXANDRE
LE GRAND
3 200 € / 4 800 €



FWO_687984
PROOF 500 LEKE
3 800 € / 6 000 €

Au cours des trois premiers siècles de notre ère, l'économie égyptienne constitue une exception dans le monde romain, dans le prolongement de la période ptolémaïque : elle est « close ». A son arrivée dans la province, tout voyageur doit procéder au change de ses monnaies non égyptiennes, puis faire l'opération inverse à son départ. Les troupes romaines y sont totalement payées en monnaie locale, contrairement aux pratiques des autres provinces orientales (1) : un gain substantiel en résulte, car le taux de conversion utilisé par l'administration locale conduit à ne verser de la sorte que l'équivalent de 62 deniers par stipendium (2) au lieu des 75 dus, avant Domitien (3) !

Sous Néron, le gouvernement d'Alexandrie produit une très importante quantité de monnaies de billon afin de retirer de la circulation le billon romain antérieur et les monnaies d'argent ptolémaïques, de meilleure qualité : 3500 tonnes d'argent auraient ainsi été récupérées, dont une bonne partie sera envoyée à Rome pour soulager les finances impériales. Christiansen (4) estime que 600 millions d'exemplaires de ces

monnaies auraient été émis entre la 10^e et la 14^e année de règne, constituant l'essentiel du monnayage en circulation en Egypte pendant les deux siècles qui suivirent, car la masse monétaire alexandrine a peu évolué dans cette période.

Sous Commode, des tétradrachmes en grand nombre ont été émis, dont le titre en argent était encore plus faible !

Dès lors, comment expliquer l'existence de rares deniers alexandrins, frappés à la fin du II^e siècle sur une période de 3 ans, sous trois princes ?

Le mystère débute en 192 sous Commode avec une très courte émission, dont Curtis Clay pense qu'elle visait à célébrer une visite planifiée par le prince : on sait comment un bain fatal priva les Egyptiens de cet honneur...

En 195, sous Septime Sévère, l'atelier réutilisera d'ailleurs les coins de droit de 192 lors de l'émission du denier CONSECRATIO (5), comme le démontrent ces deux exemplaires partageant leur coin de droit :



Commode, Alexandrie, 192. Coll. OG (6)



Commode, Alexandrie, 195. Ex-coll. Marc Melcher

En 193, l'atelier émet quelques deniers sous Pertinax, plus légers que ceux de Rome, conjointement avec de rarissimes billons locaux aux bustes de son épouse Titiana et de son fils.



Pertinax, Alexandrie, 1,76 g. Inventaire Athena Numismatics



Flavia Titiana. Diobole, Alexandrie. Vente HERITAGE 3004



Pertinax junior. Tétradrachme, Alexandrie. Coll. B. Ferstein

Cette même année, Pescennius Niger n'émet que des aurei à Alexandrie, peut-être destinés à récompenser le (très) provisoire ralliement à sa cause des autorités de la province.

Septime Sévère prend le relais en 194, après sa victoire sur Niger. Ce monnayage impérial est peu connu, car rare et susceptible d'être confondu avec des productions d'autres ateliers proposant les mêmes titulatures, allégories et légendes. En 1921, le grand numismate italien L. Laffranchi émet la thèse d'une production de deniers et d'aurei alexandrins pour Sévère, en rapprochant le style du visage (œil, barbe et moustache) de celui des tétradrachmes émis dans cette période par l'atelier. Ce point est désormais communément admis, même si certains auteurs ont parfois contesté le bien-fondé d'une production alexandrine, tels Pink (7) ou Crawford (8). Plus récemment, R. B. Bickford-Smith a confirmé cette attribution dans son article de référence sur les monnaies sévériennes orientales (9). Dans cet article, il distingue 3 phases d'émissions sous Septime Sévère, sur une période d'environ une année :

- **Février à août 194**, avec des revers orientaux
- **Les derniers mois de 194**, avec l'apparition progressive de revers de l'atelier de Rome
- **Enfin, tout début 195**, exclusivement des types de Rome.

MYSTÉRIEUX DENIERS ALEXANDRINS

Dès lors se pose la question de l'opportunité d'émettre des monnaies impériales dans une province où elles n'avaient pas cours ! Alexandrie, demeurée à l'écart des zones de conflits orientaux de Sévère, n'avait pas eu à produire des deniers pour la solde de troupes importantes, provisoirement stationnées ou en transit sur son sol. Constatant que ces deniers alexandrins de Pertinax sont plus légers et de plus faible titre que ceux de Rome, Olivier Lempereur (10) émet l'hypothèse qu'il s'agissait, pour l'autorité locale, de faire un bénéfice en offrant des tétradrachmes en échange de bons deniers de Rome à l'entrée, puis de refondre ceux-ci pour produire des deniers avilis, qui seront changés contre les tétradrachmes à la sortie ! Ce ne serait guère surprenant, quand on sait que certains gouverneurs ont acheté leur nomination sous Commode, puis se sont « remboursés » localement par de massives opérations de spoliations.

Le critère principal de distinction des deniers alexandrins sévériens vis-à-vis d'autres ateliers, mis en lumière par Laffranchi, est l'œil « globuleux » du personnage au droit :

De plus, sur le type BONI EVENTVS, les fruits disposés dans la corbeille sont ronds, tandis qu'ils sont oblongs dans les autres productions orientales. Ce point distinctif n'a jamais été signalé précédemment, à ma connaissance.



Alexandrie



Autres ateliers orientaux

Enfin, Bickford-Smith constate que l'atelier d'Alexandrie ne mêlait pas les coins de droit et de revers des différents personnages, chacun ayant ses propres coins de revers : il n'a pas observé d'hybrides dans ces émissions.

Olivier GUYONNET



Julia Domna, Alexandrie, coll. OG (11)



Septime Sévère, Alexandrie, coll. OG (12)



Clodius Albinus, Alexandrie,
ex CGB brm_262580 (13)

- J. VAN HEESCH, Paying the soldiers in the East, in "De l'or pour les braves! Soldes, armées et circulation monétaire dans le monde romain", Ed. Ausonius, 2014.

- Les légions étaient payées tous les 4 mois – correspondant à la durée des contrats d'engagement – les 1er janvier, 1er mai, 1er septembre de chaque année.

- J. LESQUIER, *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien*, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale, 1918.

- Erik CHRISTIANSEN, *The Roman coins of Alexandria. Quantitative studies*. Nero, Trajan, Septimius Severus. Aarhus, 1987, 2 vol.

- Liesbeth CLAES, *The CONSECRATIO coins for Commodus – a reconsideration*, *Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie* CLVIII (2012), p. 207-224.

- Denier, RIC -, MIR -, BMCRE -, RSC -. [IM] COMM ANTO-N AVG PIVS RBIT / LIR AVG RM TR P – XVII COS II P. On notera dans la légende la substitution par un R du B de LIB et du P de P M (P étant rho pour les grecs), et l'inversion des B et R de BRIT dans la titulature. Ce remplacement du B par R et vice-versa se constate parfois dans le monnayage oriental - impérial comme provincial – de cette époque, tant dans les légendes que dans les dates (ETR sur des bronzes de Césarée en 194).

- K. PINK, Der Aufbau der Römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, I, Die Zeit des Septimius Severus, *Numismatische Zeitschrift*, LXVI, 1933, p. 49.

- M. CRAWFORD, *Finance, Coinage and Money from the Severans to Constantine*, in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, Principat, 2, Berlin-New York, 1975, p. 564 n.14.

- R. A. BICKFORD-SMITH, *The imperial mints in the East for Septimius Severus: it is time to begin a thorough reconsideration*, *Rivista Italiana di Numismatica* vol. XCVI

- Olivier LEMPEREUR, *Recherches Numismatiques sur Pertinax – Corpus des monnaies impériales et provinciales*, Ed. Ausonius, 2020

- Rare exemplaire de début d'émission, avec titulature JULIA DOMNA AVG rapidement remplacée par JVLIA AVGVSTA. RIC -, BMCRE -, RSC -, REKA DEVNIA -, coll. Barry P. Murphy -, coll. Bickford-Smith -

- Rarissime variante du RIC 350K : « VENER VIC » au lieu de « VENERI VICTR », citée par Bickford-Smith (TAV 1/4, mêmes coins). Curtis Clay en possède également un exemplaire (mêmes coins).

- On notera la ressemblance des portraits de Septime et Clodius, ce dernier n'ayant jamais été vu en Orient.

Christophe Colomb est aujourd'hui universellement reconnu comme le premier Européen qui a « découvert » l'Amérique en 1492. Mais se pourrait-il que d'autres avant lui aient pu connaître et emprunter le chemin vers le Nouveau Monde.



<http://realite-histoire.over-blog.com/article-32913803.html>

J'ai tenté de collecter des informations recevables ou intéressantes au-delà d'un sensationnalisme inhérent au thème.

En 1976, à Paris, madame Michèle Lescot, taxinomiste du Muséum d'histoire naturelle mène l'étude botanique de la momie de Ramsès II. Parmi les débris végétaux du baume viscéral, elle découvre des composants de *Nicotiana L.*, élément constitutif du tabac américain. Monsieur Steffan, spécialiste du laboratoire d'entomologie du Muséum, confirme la présence de solanacées américaines mais de surcroît il découvre la présence d'un coléoptère parasite du tabac américain...

En 1992, au Musée égyptien de Munich. Svetla Balabanova, toxicologue et médecin légiste, examine la momie de Henouptaoui, une prêtresse de la XXI^e dynastie (1085-950 acn). Elle constate que l'examen révèle des traces de nicotine et de cocaïne. Or, ces deux substances ne seront connues dans l'Ancien monde qu'après l'expédition de Christophe Colomb, soit plus de 2500 ans plus tard ! Leur présence dans une momie égyptienne est donc totalement impossible. Elle refait une série d'analyses qui démontrent qu'il s'agit bien de nicotine et de cocaïne. Persuadée qu'il s'agit d'une erreur de manipulation, Svetla Balabanova envoie des échantillons à d'autres laboratoires. Les nouvelles analyses corroborent les siennes. Le doute n'est plus permis : la momie de Henouptaoui recèle les traces de deux substances qui n'apparaîtront en Égypte que vingt cinq siècles plus tard, au moins. J'apprendrai encore que l'étude des momies de Louqsor aurait révélé la présence de fils de soie provenant de Chine... Aurions nous sous-estimé l'étendue du Monde connu en ces temps ?



<http://realite-histoire.over-blog.com/article-32913803.html>

Lors du IV International Symposium on Biomolecular Archaeology de Copenhague, qui s'est tenu entre le 7 et le 11 septembre 2010, Alain Touwaide, chercheur éminent à la Smithsonian Institution's National Museum of Natural History de Washington, expliquait qu'en 1989 des études ont pu être réalisées sur des « cachets » trouvés pendant les fouilles archéologiques d'un navire grec connu sous le nom de « Relitto del Pozzino ». Ce navire a probablement fait naufrage au large des côtes de Toscane aux environs de 130 Acn. A son bord on a retrouvé des verreries, des instruments médicaux et des médicaments bien conservés. Les analyse ADN d'une partie de ce matériel pharmaceutique ont permis d'objectiver des traces de radis, d'oignons sauvages, de carotte, de persil, de céleri, de chêne, d'achillée millefeuille, de luzerne, d'aubépine, de choux, de noix, de canavalia ensiformis, d'hibiscus probablement importé d'orient. Mais aussi on a relevé des traces de tournesol, originaire d'Amérique...



Au XVIII^e siècle, Erza Stiles, président de l'Université de Yale, l'historien Jeremy Belknap et l'érudit Antoine Court de Gebelin soutiennent que le rocher de Dighton serait couvert de pétroglyphes phéniciens.



La montagne de Pedra da Gavea surplombant la ville de Rio de Janeiro semble représenter un visage européen et barbu... Au XIX^e siècle à la hauteur de la coiffe, face à la mer est découverte cette inscription : « **LAABHTEJBARRIZDABNAISINEOFRUZT** »

Comme toutes les langues sémitiques, le phénicien s'écrit de droite à gauche. L'inscription devient alors : « **TZUR FOE-**

LE DENIER AMÉRICAIN

PARTIE 1

NISIAN BADZIR RAB JETHBAAL » se traduisant ainsi : « Badezir, Phénicien de Tyr, fils aîné de JethBaal ». Badezir ou Badezor ou encore Baal-Ezer II fut un roi de Tyr et régna vers 850 acn. Son père fut également roi de Tyr et de Sidon de 896 à 863 acn. sous le nom de JethBaal ou EthBaal ou encore Ithobaal Ier. Baal-Ezer II eut une sœur : Jézabel que leur père maria au roi d'Israël Achab...



En 1966, un certain Manfred METCALF aurait mis à jour dans l'État de Georgie une pierre portant des inscriptions crétoises. Au début du XX^e siècle, un certain Bernardo da Silva Ramos qui travaillait dans la forêt amazonienne y aurait découvert plusieurs rochers qui portaient plus de 2 000 inscriptions qu'il attribua à l'ancien monde. Près de Parahyba au Brésil, une inscription phénicienne a été découverte et partiellement traduite. On lirait :

Nous sommes fils de Canaan en terre de Sidon, de la cité du Roi. Le commerce nous a porté en ces contrées lointaines de terres et de montagnes. Nous avons sacrifié notre jeunesse pour les dieux et les déesses dans la 19^e année de Hiram (...) notre roi (?). Nous avons embarqué à Ezion Geber sur la mer rouge sur 10 bateaux. Nous avons navigué pendant 2 ans en suivant la côte africaine puis une tempête nous a séparés de nos compagnons. Ainsi nous, 12 hommes et 3 femmes, sommes arrivés ici sur un bateau dont je suis le commandant. Espérons que les dieux et les déesses nous viennent en aide.

Dans les travaux de Pline l'Ancien, on découvre que Pomponius Mela avait écrit que Quintus Caecilius Metellus Celer (dcd en 59 acn) proconsul en Gaule avait reçu comme présents d'un roi germain quelques hommes qui avaient été jetés sur les côtes par une tempête, hommes que l'on croyait venir d' « Inde ».

Metellum Celerem adjicit, eumque ita retulisse commemorat: Cum Galliae proconsule praeesset, Indos quosdam a rege [Suevorum] dono sibi datos; unde in eas terras devenissent requirendo, cognosse, vi tempestatum ex Indicis aequoribus abreptos, emensosque quae intererant, tandem in Germaniae litora exiisse. Restat ergo pelagus; sed reliqua lateris ejusdem assiduo gelu durantur, et ideo deserta sunt.

Il ajoute et rappelle ainsi que Metellus Celer lui avait raconté ceci : alors qu'il était en Gaule comme proconsul, des Indiens lui avaient été donnés en cadeau par le roi (des Suèves) ; lorsqu'il avait demandé d'où ils étaient parvenus en cette ré-

gion, il avait appris que partis des mers de l'Inde et ayant vendu ce qui leur appartenait, ils avaient enfin abouti sur les rivages de Germanie. Donc la mer existe en ce lieu (le Nord), mais le reste des terres à cet endroit est durci par un gel persistant et est désert pour cette raison.

Stattius Sebosus, un géographe romain cité par Caius Solinus et par Pline l'Ancien, situait les îles Hespérides à 40 jours de voile au-delà du Gorgades ou les îles du Gorgons, soit les îles du Cap Vert (?), situées au large de la côte du Sénégal en Afrique occidentale, et les Hespérides ont été situées dans l'ouest lointain. Les Hespérides ont été certainement prises pour être les Indes occidentales par les explorateurs et les chroniqueurs espagnols peu de temps après la découverte du Nouveau Monde. Solinus et Pline semblent avoir rapporté la connaissance de contacts transatlantiques antérieurs ou contemporains à la vie de Sebosus, soit au premier siècle avant JC.

Contra hoc quoque promunturium Gorgades insulae narrantur, Gorgonum quondam domus, bidui navigatione distantes a continente, ut tradit Xenophon Lampsacenus. penetravit in eas Hanno Poenorum imperator prodiditque hirta feminarum corpora, viros pernecitate evasisse; duarum Gorgadum cutes argumenti et miraculi gratia in Iunonis templo posuit, spectatas usque ad Carthaginem captam.

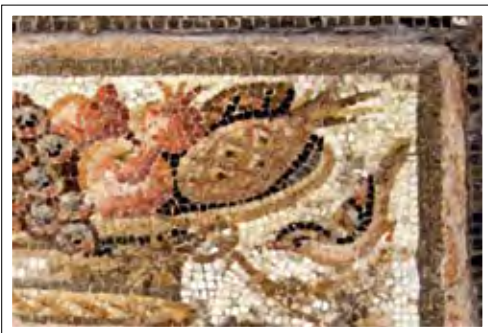
On cite encore en face de ce promontoire les îles Gorgades, jadis le séjour des Gorgones, à deux jours de navigation du continent, ainsi que le rapporte Xénophon de Lampsaque. Hannon, général des Carthaginois, y a pénétré, et il a rapporté que les femmes avaient le corps velu, que les hommes s'échappèrent par la rapidité de leur course ; et il consacra dans le temple de Junon, en témoignage de son expédition et comme curiosité, les peaux de deux Gorgones, qu'on y a vues jusqu'à la prise de Carthage.

Ultra has etiamnum duae Hesperidum insulae narrantur, adeoque omnia circa hoc incerta sunt, ut Stattius Sebosus a Gorgonum insulas cursum prodiderit, ab his ad Hesperu Ceras unius. nec Mauretaniae insularum certior fama est. paucas modo constat esse ex adverso Autololum a Iuba repertas, in quibus Gaetulicam purpuram tinguere instituerat.

Plus loin encore que les îles Gorgades, sont, dit-on, deux îles des Hespérides. Au reste, tout cela est tellement incertain que Stattius Sebosus a évalué la distance entre les îles des Gorgones et les îles des Hespérides à quarante journées de navigation le long de l'Atlas et à une journée de navigation la distance entre les Hespérides et la corne occidentale. Les renseignements sur les îles de la Mauritanie ne sont pas plus certains. On sait seulement qu'il y en a quelques-unes en face des Autololes, découvertes par Juba, qui y avait établi des fabriques de pourpre de Gétulie.

Dans la légende des pommes d'or du jardin des Hespérides, le Géant Atlas protège ce jardin qui se situe à l'ouest des côtes africaines, quelque part dans le grand océan Atlantique. Atlas soutient la voûte du monde aux confins du Maroc actuel. Dans l'Antiquité, les peuples anciens situaient le jardin des Hespérides dans les îles Fortunées (aujourd'hui les îles Canaries). Bien sûr ces îles n'étaient pas exactement l'endroit où

poussaient les fameuses pommes d'or. Mais la direction était la bonne. En effet, les côtes Sud-Américaines sont dans l'axe indiqué par les anciens. Or, le fruit mystérieux et rare qui pouvait porter le nom de pommes d'or pourrait être l'ananas. Les pommes d'or ne pouvaient pas être les oranges car ces fruits étaient connus dans l'antiquité. Les oranges tout comme les citrons étaient cultivés en Chine depuis des milliers d'années. Dans l'Égypte ancienne, l'orange était déjà disponible et proposée comme fruit exotique en provenance de Perse.

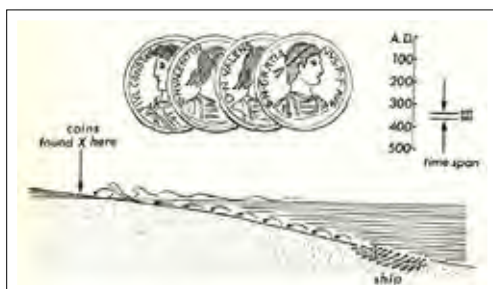


Museo del Palazzo Massimo alle Terme di Roma <http://travel.fanpage.it/l-impossibile-ananas-nel-mosaico-romano-le-legioni-arrivano-in-america-2/>

Au cours de fouilles archéologiques dans la villa de l'éphèbe à Pompéi, une peinture murale est découverte représentant un fruit ayant l'aspect de l'ananas. Cette œuvre d'art, aujourd'hui en très mauvais état de conservation, est entreposée au Musée archéologique de Naples. Le fait qu'il s'agisse bien d'un ananas est fortement controversé.



En 1886, les restes d'une embarcation romaine sont découverts au Texas dans la baie de Galveston. En 1976, au large du Honduras en Amérique Centrale, est découverte une épave pleine d'amphores puniques. En 1982, l'épave d'une galère romaine ayant de nombreuses amphores dans sa soute, est découverte dans le fond de la Baie de Guanabara au Brésil.



Graphic from *Saga America* by B. Fell; (Fell 1980 ; p. 32)
<http://www.flavinscorner.com/beverly.html>

Une tête d'homme barbu portant une sorte de chapeau pointu a été découverte en 1933 par l'archéologue José Garcia Payon dans une tombe précolombienne de Tecaxic-Calixtlahuaca – vallée de Toluca, à environ 65 km de Mexico.



La statuette à l'origine du débat est en terre cuite et ne fait que quelques centimètres de haut. Elle représente un homme barbu et son style n'a rien à voir avec l'art précolombien. Roman Hristov, un anthropologue américain, a prélevé un échantillon qu'il a soumis à un test poussé de thermoluminescence en Allemagne. C'est ainsi qu'il a pu déterminer que l'argile qui la compose a été mise au feu il y a 1 800 ans. Les experts en art, pour leur part, ont estimé qu'il s'agissait d'une œuvre gréco-romaine remontant environ à l'an 200 de notre ère. La statuette se trouvait dans une tombe elle-même scellée sous trois planchers différents, ce qui confirme que l'endroit a traversé les âges intact. Quant au contenu du tombeau, tout donne à penser qu'il a été fermé au plus tard en 1510, soit une douzaine d'années avant l'irruption des Espagnols au Mexique.

Brendan de Clonfert né vers 484 en Irlande, part pour une quête de sept ans à la recherche du jardin d'Eden et s'aventure sur l'océan Atlantique avec une petite embarcation, vers 530. Il revient en Irlande, affirmant avoir découvert, vers l'Ouest, une île qu'il assimile au Paradis.



Le voyage de saint Brendan illustré par un manuscrit du XV^e siècle
https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint_Brendan

Vers l'an 1000, Leif Erikson navigue depuis le Groenland jusqu'à Terre-Neuve, qu'il appelle Vinland. Les Vikings ont nommé les terres américaines de noms nordiques :



Les vikings se sont implantés au XI^e siècle à Terre-Neuve. Nous le savons grâce à la saga d'Eirik le Rouge (Eiríkr Thorvaldsson) qui relate l'histoire de quatre personnes qui participent à l'exploration et à l'établissement scandinave en Amérique du Nord : Bjarni Herjólfsson, Leifr Eiríksson, Thorfinn Thordarson et Freydis Eiríksdóttir. À bord des navires, en direction du Groenland, il y a « des hommes, des femmes, des enfants, des bovins, des moutons, des chevaux, des cochons et des chiens... du foin pour les animaux, du poisson séché, de la viande séchée, du fromage et du beurre, des outils agricoles, des articles pour la maison, des tentes, de l'équipement de chasse, des armes. Ce voyage très dangereux de l'Islande au Groenland a été l'une des plus grandes expéditions de tous les temps dans l'Arctique. Jusqu'à 600 personnes seraient montées à bord des 25 bateaux. Seuls 14 d'entre eux sont parvenus au Groenland, les autres ayant sombré ou fait demi-tour.

La pierre runique de Kensington découverte au sud des Grands Lacs dans le Minnesota, aux États-Unis, fait toujours l'objet d'études importantes pour étayer les informations qu'elle contient. En effet le texte gravé révèle la présence d'une expédition d'une vingtaine de Vikings accompagnés d'une dizaine de Goths, le tout daté du milieu de 1362 pcn.

LE DENIER AMÉRICAIN

PARTIE 1

Cette carte indique, en latin, le Vinland au nord-ouest de l'océan Atlantique ainsi que l'île de Saint Brandan au milieu de l'océan. Le continent nord-américain présente distinctement l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, ainsi que la baie d'Hudson.

En 1170, Madoc, prince gallois, aurait remonté les grands fleuves de l'Amérique du Nord et rencontré des tribus amicales et hostiles d'Indiens avant de s'installer quelque part sur les grandes plaines. Il aurait débarqué cent vingt hommes, et revint équiper en Europe une flottille de dix navires pour transporter dans ce nouvel établissement tous les éléments d'une colonie permanente. Selon la légende, des colons se seraient intégrés dans des tribus d'Indiens et leurs descendants seraient restés sur la frontière américaine pendant quelques siècles. Le révérend Morgan Jones, capturé en 1669 par une tribu iroquoise (les Tuscaroras), fut le premier à rendre compte d'Indiens parlant gallois. Le chef l'aurait épargné en entendant que Jones parlait gallois, langue qu'il comprenait. Jones serait resté quelques mois dans la tribu à prêcher l'Évangile avant de retourner aux colonies anglaises où il raconta son aventure en 1686.

J'ai pu lire qu'entre les XII^e- XIII^e siècles, Abubakar II, souverain de l'Empire du Mali, aurait lancé deux expéditions pour connaître les limites de l'océan. La première expédition aurait comporté 200 pirogues, dont une seule serait revenue. La seconde expédition se serait composée de 2 000 pirogues, chargées de vivres et d'eau. Abubakar II aurait embarqué sur une de ces pirogues, laissant le pouvoir à son fils Kango Moussa. Aucune embarcation ne serait revenue et, Abubakar II aurait péri, certainement en mer. Certains historiens pensent que quelques pirogues ont tout de même pu atteindre les côtes d'Amérique du Sud, deux siècles avant Christophe Colomb.

L'archéologue José Melgar avait découvert la première tête de colosse aux traits négroïdes en 1862 à Hueyapan, au Mexique. Les sites amérindiens, notamment les tombeaux, ont révélé de bien surprenantes coïncidences. Ainsi, à La Venta et San Lorenzo, les deux principales cités olmèques, datées respectivement du IX^e siècle et XII^e siècle acn., se trouvent des têtes géantes dont les traits sont nettement négroïdes. Alors, les Africains connaissaient-ils l'Amérique à cette époque ?





À Campeche, en pays maya, un vase extrait d'un tombeau présente trois catégories de personnages. Les uns ont la peau cuivrée, d'autres la peau blanche, d'autres enfin la peau noire. Comment les Amérindiens ont-ils pu imaginer ces trois couleurs de peau sans avoir rencontré des hommes présentant ces caractéristiques ? Dans différentes civilisations amérindiennes, des statuettes représentent des personnages barbus. Comment un peuple dont les hommes sont pratiquement dépourvus de barbe ont-ils pu imaginer cette caractéristique ?



À ce stade, il est amusant de remarquer les similitudes ou coïncidences linguistiques. En langage Aztèque, le mot pour « dieu », *teotl*, est semblable au Grec *theos* et Latin *deus*. Le prénom Isah-Bel, ou Ishe-Bel, d'origine phénicienne, a son reflet en pays maya : Ixshe-Bel. Dans les deux langues, Isah, Ishe ou Ixshe veut dire femme. De même, les mots Bel ou Bal signifient « maître », « seigneur ».

Maison(s) de(s) dieu(x) = TEOCALLI (pluriel) en nahuatl / THEON KALIA en grec ancien (singulier)

Fleuve = POTOMAC chez les Amérindiens du Nord, POTI chez les Amérindiens du Sud POTAMOS en grec ancien

Roi = MALKU en amimara / MELEKH en hébreu

Magicien/Prêtre = BALAAM (prêtre) en maya / BILEAM (magicien) en hébreu

Maison = OKO en guarani / OIKA en grec ancien Papillon = PAPALOTL en nahuatl / PAPILIO en latin

Nuage = MIXTLI en nahuatl / OMICHTLI en grec ancien

Souffler = PNIW en klamath / PNEU en grec ancien

Montagne élevée/Vallée haute = ANDI (montagne élevée) en quechua / ANDI (vallée haute) en égyptien ancien

Héron = LLAKE-LLAKE en quechua / LAK-LAK en sumérien

Soleil = ANTA en araucanien / ANTA en égyptien ancien

Père = TAITA en quechua / AITA en basque ; ATEY en dakotah (sioux) / ATH en égyptien ancien et ATYA en hongrois / TATA en nahuatl et dérivés / TATA en maltais, roumain, mais aussi cingalais, fidjien, samoan

Eau = ATL en nahuatl / ATL en berbère

Outre ces similitudes linguistiques, il existe d'autres souvenirs communs des deux côtés de l'Atlantique. Citons les formes artistiques, les pyramides (d'Égypte au Mexique), la momification des morts (Égypte, Mexique, Pérou, Îles Canaries), les légendes parlant d'un grand déluge, la fin des temps, les calculs de calendriers (365 jours), des jours de fêtes comme le Jour des Morts...

Vers 1390, après l'exploration de l'Écosse, Niccolo Zeno est devenu officier de marine pour le compte d'Henry Sinclair. Niccolo entreprend de cartographier le littoral du Groenland afin de préparer un voyage vers des terres découvertes à l'ouest par différents marins. Niccolo décède en 1395 avant ce voyage. Son frère, Antonio, arrivé en Écosse, va pouvoir



LE DENIER AMÉRICAIN

PARTIE 1

prendre connaissance de ses écrits. Sinclair se serait rendu en 1398 en Amérique... En 1558, un descendant des frères Zeno, publiera un livre sur le récit de leurs voyages avec une carte devenue aussi célèbre que controversée, la carte Zeno, établie en 1380, qui montre le Groenland débarrassé d'une partie de ses glaces.



Carte des frères Zeno représentant le Groenland et les côtes nord-américaines
https://fr.wikipedia.org/wiki/Contacts_trans-oc%C3%A9aniques_pr%C3%A9colombiens

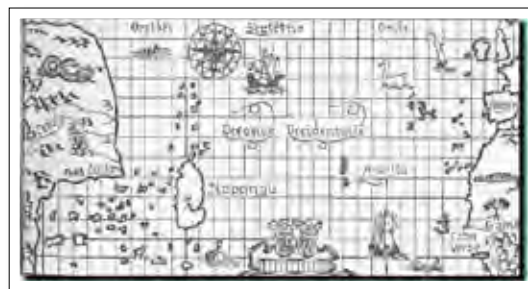
D'après l'auteur britannique Gavin Menzies, la flotte chinoise de l'amiral Zheng He aurait atteint les Antilles depuis l'Afrique, et la côte ouest de l'Amérique via le détroit de Magellan ainsi que l'Australie.



Reproduction d'une carte attribuée par certains aux expéditions de Zheng He et réalisée en 1418.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Contacts_trans-oc%C3%A9aniques_pr%C3%A9colombiens

Alexandre de Humboldt rappelle, dans son livre *Examen critique de l'Histoire et Géographie du nouveau continent aux XV^e et XVI^e siècles*, que de nombreuses cartes marines, portulans et mappemondes représentent depuis le XIV^e siècle, une île plus ou moins étendue et située le plus souvent au sud-ouest de l'Océan Atlantique, sous des appellations différentes mais relativement proches : Brasile, Bracie, Bresily, Bersil, Brazilæ, Bresilji, Braxilis, Branzilæ. La carte marine d'Angelinus Dalorto de Gènes datant de 1325 serait la première carte indiquant l'île de Brasil. Le portulan de Dulcert réalisé en 1339 indique au large de l'Irlande une île de Brasil ainsi qu'une île de Saint Brandan plus au sud. La carte de Pizzigano datant de 1367 indique les îles de Brasil, d'Antilia et de Saint Brandan. La carte de Abraham Cresques réalisée en 1375 indique également une île de Brasil située au sud-ouest de l'Irlande. La carte marine de Pizzigano indique une île de couleur rouge nommée « Antilia ». La carte du Vinland (1434) indique l'« île de Branzilæ », située juste au sud d'une autre île nommée Antilia. La carte d'Andrea Bianco (1436) indique une île du nom d'« Isola de Bersil »... L'île d'Antilia est indiquée notamment sur le globe de Martin Behaim (1491-1493), sur la carte de Paolo Toscanelli (1468), ainsi que sur l'Atlas d'Andrea Bianco (1436).



Carte de Toscanelli, établie en 1468. On remarque, au centre de « l'Océan Occidental », et très nettement démarquées des archipels des Açores et des Canaries, les deux petites îles baptisées « Antilia ». Antilia, du nom que les Grecs donnaient aux îles lointaines de l'ouest

<http://www.bernardsimonay.fr/l-amerique-etait-elle-connue-sous-l-antiquite.html>

Toutes ces cartes présentent des détails inconnus à l'époque à laquelle elles ont été établies. La plus célèbre est celle de l'Amiral turc Piri Ibn Haji Memmed, constituée en 1513 à partir d'une vingtaine de documents plus anciens, dont certains, d'après Piri Reis, dateraient d'Alexandre le Grand. Elle contient des éléments non encore découverts à cette date, comme l'île de Marajo, à l'embouchure de l'Amazone (découverte en 1543), ou encore les Malouines (1592). *Piri REIS* était amiral de la flotte de Soliman le Magnifique. La carte qu'on lui attribue est une carte ancienne, découverte en 1929 lors de la restauration du Palais de Topkapi à Istanbul. Dessinée sur une peau de gazelle, elle détaille surtout les côtes occidentales d'Afrique et les côtes orientales de l'Amérique du Sud. On pense que c'est le célèbre amiral et cartographe ottoman Piri Reis qui l'aurait tracée en 1513.

L'élément particulièrement surprenant sur cette carte est le détail d'une côte connectée à la zone australe de l'Amérique du Sud dont certains disent qu'elle ressemble à la côte de l'Antarctique. Cette affirmation revient notamment à Charles Hapgood, professeur américain d'histoire des sciences dans son livre *Cartes des Anciens Rois des Mers (Maps of the Ancient Sea Kings)*. Mais, le fait que le dessin aurait été réalisé 300 ans avant la découverte officielle de l'Antarctique et que le dessin de la carte montre la côte telle qu'elle se présente sous la glace (ce qui ferait remonter les informations à 10 000 ans) va à l'encontre de cette explication. En outre, la carte, de par les distances précises entre les continents américain et africain, implique la connaissance des longitudes : le fait est troublant car cette unité de valeur pour calculer les distances Est-Ouest n'existe que depuis le XVIII^e siècle.

La carte d'Oronteus Finaeus, tracée en 1531, décrit l'Antarctique débarrassé de ses glaces. Ce découpage étonnant sera confirmé avec stupéfaction par Paul-Emile Victor entre 1949 et 1951. L'authenticité de ces cartes ne peut être remise en cause, et le Suédois Nordenskjöld, un cartographe du XIX^e siècle, estime qu'elles ont été recopiées à partir de sources très anciennes, retrouvées vers la fin du XII^e siècle. Quel peuple les a établies ? Le mystère reste entier, mais elles prouvent de manière indéniable que les connaissances maritimes des anciens étaient beaucoup plus avancées que nous ne le pensions !...

Vous retrouverez la suite de l'article de M. SFERRAZZA dans le prochain numéro du Bulletin Numismatique.



LES FAUSSES DUPRÉ DÉCIMALES « EN MÉTAL DE CLOCHE » (MDC) DEVRAIENT ÊTRE RENOMMÉES « EN CUIVRE NON ÉPURÉ » (CNE)

Dupré était sollicité, du fait de sa fonction, pour des expertises sur des monnaies suspectées de fausseté. Cette activité constante n'était pas rémunérée, mais un devoir qu'il remplissait bien volontiers. Et cela l'amenait parfois à se déplacer, notamment pour témoigner au tribunal. La majeure partie des expertises concerne les monnaies pré-décimales, aux types créés par lui ou ses prédécesseurs, et qui continuent à circuler après l'émission des monnaies décimales de l'An 4. La fausse monnaie est surtout abondante sur la petite monnaie qui demeure en circulation avec les pièces de la Révolution faites en métal de cloche. Là, nul besoin de tricher sur le métal car, contrairement aux monnaies en or et argent, la valeur métallique de ces pièces est très nettement inférieure à leur valeur libératoire. Théoriquement les monnaies légales avaient été faites en mélangeant le métal des cloches à du cuivre pur dans la même proportion. Mais des abus avaient conduit à des proportions moins avantageuses. Les contrefacteurs ont ainsi toutes les facilités en utilisant le tout venant en laitons, bronzes divers pour disposer de matières dont le rendu sera équivalent aux monnaies légales.

Pour se débarrasser de la fausse monnaie de bronze en métal de cloche qui continue à progresser, l'idée de les démonétiser

et de les retirer de la circulation fait son chemin. La décision du retrait des monnaies en métal de cloche est enfin prise par la loi du 29 pluviôse An 7 (17/02/1799) qui prévoit une émission de dix millions de francs pour les remplacer : « L'émission de cette monnaie dans la circulation, n'aura lieu qu'au fur et à mesure des rentrées qui s'opéreront dans les caisses publiques, de la monnaie de métal de cloche, dont le mode de retraitement sera réglé par une loi particulière. »

Les contrefacteurs sont alors obligés de se concentrer sur les monnaies décimales qui, elles, sont légalement fabriquées en cuivre pur (titre en cuivre à 98 %).

Dans l'ouvrage *Le Franc d'Augustin Dupré* nous consacrons un chapitre entier sur le faux-monnayage avec des éléments d'archives sur les expertises de Dupré, la traque des contrefacteurs et la récompense des dénonciateurs. Mais nous sommes allés plus loin en étudiant un panel important d'exemplaires survivants de ce faux monnayage.



© Musée Carnavalet-Histoire de Paris / D.3394

ETUDE SUR UN CORPUS REPRÉSENTATIF

Marc Bazoge, en méticuleux et sérieux collectionneur spécialisé, réalise un pointage en continu des exemplaires survivants de ces fausses monnaies coulées à partir d'alliages de cuivre depuis 2001, soit vingt ans ! Il en a établi à ce jour un recensement de 142 pièces, ce qui en montre la rareté eu égard à la fréquence à laquelle les « cuivre » signées de Dupré apparaissent en vente.

Même si la fausse monnaie a été abondante, elle a été noyée dans la masse d'environ 300 millions de pièces légales. Toutes ces monnaies ont subi les vicissitudes du temps et ont majoritairement disparu lors des refontes sous Napoléon III. Ce corpus de 142 exemplaires se répartit néanmoins dans pas moins de 40 variantes, présentées de manière détaillée et cotées dans notre ouvrage [Théret & Bourbon, 2021].

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

La représentation des types dont la frappe a été ordonnée le 28 Thermidor An 3 reste très limitée et dans ces quelques monnaies, majoritairement ce sont des 2 Décimes que l'on retrouve. A noter que parmi les 15 exemplaires de 2 Décimes, 7 sont des modifications et 2 des refrappages. Les refrappes ont pourtant été plus nombreuses que les modifications dans les productions courantes.



Fausse monnaie coulée © Collections historiques de la Monnaie de Paris

Cette répartition est toutefois parfaitement logique. Tout d'abord, ces monnaies ont été retirées environ un an après leur mise en circulation. Les retrouver en quantités limitées par rapport à celles qui ont suivi à partir du 3 Brumaire An 5 n'est donc pas une surprise. De plus, trouver majoritairement la faciale la plus élevée est plus avantageux pour le faussaire. A travail identique, il est plus avantageux de produire des fausses monnaies avec un pouvoir d'achat plus important.

De plus, une explication possible concernant cette distribution modification/refrappage de 2 Décimes est le fait que les refrappes effectuées sur ces faux occasionnaient des rebuts qui étaient mis à la fonte au contraire de la modification. Comme le métal utilisé est un alliage et non du cuivre pur, ces alliages des fausses monnaies coulées sont très souvent plus durs et donc plus difficiles à frapper que le cuivre. La conséquence est la production de résultats moins bons et une casse des pièces beaucoup plus fréquente, donc un taux de rebut élevé. Par ailleurs, le « flou » habituel observé sur les monnaies coulées augmentait la probabilité que la refrappe soit rebutée pour ce même motif et mise à la fonte. L'autre possibilité d'explication est que des moulages aient été postérieurs à la réforme et faits prioritairement sur des modifications de 2 Décimes. Cela nous paraît toutefois moins probable...



Répartition par type des monnaies en cuivre non épuré

La répartition géographique des ateliers recensés, présents sur ces fausses coulées, est également intéressante. Certes on ne peut exclure que des pièces frappées dans une région aient pu servir de moules pour des faussaires d'une autre région. Mais à cette époque la monnaie circulait peu entre les régions. Nous notons l'absence de moulages sur des monnaies de Nantes mais cela n'est pas très surprenant vu la rareté de ces

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

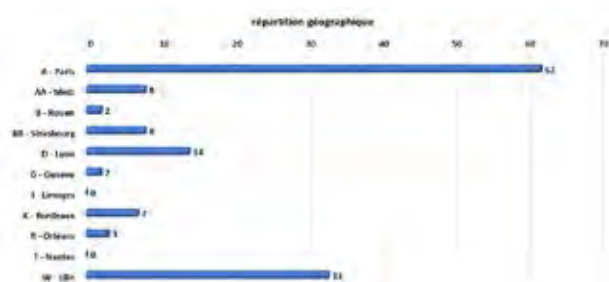
Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

pièces. L'absence de celles de Limoges est plus étonnante vu l'abondance des monnaies qui y furent frappées. A croire que la région était plus vertueuse que les autres ...

Ce qui frappe le plus dans ce pointage, c'est la sur-représentation de l'atelier de Lille. Nous en trouvons néanmoins l'explication dans les archives. En effet, les registres d'archives révèlent à plusieurs dates des découvertes importantes de fausses monnaies dans le département de Jemmapes. Le département de Jemmapes créé pendant les périodes d'occupation et d'annexion par la France correspond approximativement au territoire de l'actuelle province wallonne du Hainaut en Belgique. L'atelier monétaire le plus proche de ce département est celui de Lille, ce qui peut facilement expliquer que des monnaies à la lettre W aient servi massivement aux faussaires du département de Jemmapes.



Répartition géographique des faux en cuivre non épuré

Les deux principaux alliages de cuivre dont il sera question pour le faux-monnayage sont les bronzes et les laitons. Les bronzes sont des alliages de cuivre et d'étain (Cu/Sn) et les laitons des alliages de cuivre et de zinc (Cu/Zn). Il faut ici mentionner une ambiguïté qui prend naissance dans la terminologie anglo-saxonne et la traduction qui en est faite. Les Britanniques traduisent le laiton par brass. Lorsque l'on fait le chemin inverse, de l'anglais vers le français... « brass » devient « bronze », sans changer de composition ! On a ainsi sous la dénomination de « bronze » quelque chose de beaucoup plus large que simplement la stricte définition de cet alliage. Ainsi, pendant des siècles, le terme de bronze, comme celui de « métal de cloche » a recouvert tous les alliages de cuivre courants (des bronzes comme des laitons).

Le bronze contemporain, utilisé pour les cloches en France, possède une composition de 78 % en masse de cuivre et 22 % en masse d'étain. L'ajout d'autres métaux en très petites quantités, comme le zinc ou le manganèse, modifie par exemple la fluidité du mélange fondu ou la dureté une fois refroidi. Il existe d'autres variantes en fonction des maîtres fondeurs et des pays (on trouve par exemple couramment des traces d'argent en Russie), mais la base reste la même (un mélange cuivre-étain) et ne s'écarte jamais vraiment (à quelques pourcents près) de ce mélange Cu/Sn dans un rapport 78/22.

Les bronzes sont classiquement utilisés pour l'armement. Ces bronzes pour les canons sont dans un rapport Cu/Sn de 90/10. Le « gunmetal » des Anglo-Saxons est composé de 85 à 90 % de cuivre, 10 % d'étain, un peu moins de 5 % de zinc, plus des traces de plomb, de fer ou d'arsenic. Les bronzes de marine sont assez proches de ceux destinés à l'armement avec 85-90 % de cuivre, 5 à 6 % d'étain, 3 à 5 % de zinc et ~1 % de nickel. Cet alliage est plus résistant à l'abrasion et à la corrosion que le bronze pour l'armement.

Une autre grande famille d'alliages de cuivre est constituée des laitons. Toujours basé sur un mélange de cuivre, cette fois le principal métal en mélange est le zinc. Il s'agit d'un alliage plus ductile que le bronze, dont la teinte peut varier du jaune au gris en fonction du rapport cuivre/zinc. Plus l'alliage va être pauvre en cuivre (donc avec une proportion importante de zinc) plus la teinte sera grise. Les laitons de marine (marine brass), pour l'accastillage par exemple, ont des compositions très variables, de 60 à 90 % de cuivre pour 10 à 40 % de zinc. Les laitons les plus durs sont dans une plage de composition comprise entre 80 et 90 % de cuivre pour 10 à 20 % de zinc. Le bronze florentin ou vénitien (qui n'est pas un bronze mais bien un laiton) a une composition dans un rapport cuivre/zinc de 85/15.

Certains laitons de compositions particulières sont employés pour la décoration afin de mimer l'or. Il s'agit d'alliages que l'on trouve sous la dénomination de « tombac ». Il en existe un certain nombre dont la teinte est en relation avec le titre en cuivre. Le tombac de dorure a une composition de 80-82% en cuivre, 15 à 18 % en zinc, 1 à 3 % en étain et 1 à 3 % en plomb. Le tombac français (utilisé en particulier pour la garde des épées) est composé de 80 % de cuivre, de 17 % de zinc et 3 % d'étain. Le tombac appelé « jaune de Paris » est composé de 85 % de cuivre et 15 % de zinc avec des traces d'étain. Très proche de celui-ci, le tombac « de Hannover » est dans un

rapport Cu/ Zn de 85,3/14,7. Connu depuis le XVII^e siècle, période à partir de laquelle cet alliage a beaucoup servi à fabriquer des bijoux à bas coûts, des ornements ayant la couleur de l'or, des décorations ou des éléments d'apparat, son travail remonte à des siècles plus tôt. On trouve par exemple au Moyen Âge dans le registre des métiers d'Etienne Boileau [Boileau, 1268], alors prévôt de Paris, les métiers de « batteur d'archal », de « boucliers d'archal, de quivre [cuivre] et de laiton » ou encore « boutonnières et deyciers d'archal, de quivre [cuivre] et de laiton ». L'archal n'est qu'un autre nom du tombac. Par « boucliers », il faut comprendre fabricants de boucles et par « boutonnières », fabricants de boutons. Les « deyciers » fabriquaient les dés à coudre. Les « fremailliers » fabriquaient avec les mêmes alliages, les boucles et fermoirs pour les vêtements, mais aussi pour les livres ou ouvrages volumineux et précieux.

TECHNIQUES D'ANALYSES

L'analyse des métaux et alliages métalliques se pratique depuis très longtemps. Le laboratoire d'essai de l'Administration des monnaies et médailles possédait ses propres techniques pour l'analyse des métaux et la détermination du titre de fin des métaux qui lui étaient soumis, que ce soit sous forme de lingots ou de flans [Vauquelin, 1812]. L'inconvénient majeur de ces méthodes d'analyse est leur caractère destructif. En effet, la fusion, l'amalgame ou la dissolution de l'alliage pour n'en tirer que le titre d'un seul des différents éléments constitutifs, oblige à détruire l'objet soumis à analyse.

Aujourd'hui, en plus d'un arsenal de techniques qui impliquent parfois encore une perte de l'intégrité de l'objet analysés, nous disposons de techniques dites « non destructives » permettant l'analyse d'objets sans les altérer d'aucune manière. Différentes techniques, en particulier spectroscopiques, permettent ainsi l'analyse des alliages métalliques sans compromettre les objets soumis à étude. La spectrométrie de fluorescence X est une technique d'analyse multi-élémentaire non destructive. Son principe est basé sur l'excitation des atomes sous l'effet d'un rayonnement. Dans le cas présent il s'agit de rayons X (découverts par Wilhelm Röntgen en 1895). L'analyse est réalisée sur les rayonnement émis par le métal bombardé.

Lorsque l'on soumet de la matière à un rayonnement, le dépôt d'énergie à l'échelle atomique peut modifier la répartition électronique sur les différents niveaux d'énergie possibles, jusqu'à l'ionisation (perte d'un ou plusieurs électrons) si l'énergie du rayonnement incident est suffisante. La perte d'un électron dans les couches les plus profondes place l'atome dans un état excité qui n'est pas stable. Le retour à l'état fondamental se fait par transitions électroniques (les électrons des couches externes comblent la lacune laissée par l'électron arraché par le rayonnement incident). Chacune de ces transitions se fait avec libération d'énergie, avec émission d'un rayonnement propre à la différence d'énergie entre les différents niveaux impliqués. Ces réactions génèrent donc des émissions dont les énergies (ou les longueurs d'ondes) sont discrètes et propres à chaque élément puisque directement liées à leur structure électronique. Les énergies des rayonnements émis

sont inférieures à celles du rayonnement incident. On parle alors de fluorescence.

Soumettre un alliage métallique à une telle analyse permet non seulement d'obtenir qualitativement sa composition (de quels éléments il est constitué) mais aussi d'en déterminer les proportions et donc d'avoir sa composition exacte.

Cette technique a été employée pour obtenir les compositions d'un lot important de monnaies dites « en métal de cloches », dont nous verrons que l'on s'en éloigne parfois très significativement.

COMPOSITIONS DES FAUSSES MONNAIES DITES « EN MÉTAL DE CLOCHES »

En 2015, Franck Davin avait sacrifié deux exemplaires de sa collection à la science pour en faire l'analyse chimique. Les analyses avaient été faites sur les monnaies après découpe, de manière à avoir les compositions dans tout le volume du métal. Les résultats de ces analyses ont montré des alliages assez singuliers :

- **Un DÉCIME An 7 A** : Cu 77,85 ± 3,10 % ; Zn 15,49 ± 0,72 % ; Sn 4,73 ± 0,96 % ; Pb ~1 % ; Fe < 1 %

- **Un Décime An 8 A** : Cu 75,61 ± 2,66 % ; Zn 19,81 ± 3,92 % ; Sn 3,92 ± 0,80 % ; Pb < 1 % ; Fe < 1 %

On y voit tout d'abord que l'on est très loin du titre légal de 98 % de cuivre mais également loin de la composition des cloches de nos églises. Qui plus est, ces deux monnaies ne sont donc pas en bronze mais en laiton puisque l'élément en alliage avec le cuivre est du zinc (Zn). Il présente par ailleurs une composition très bien fixée puisqu'il s'agit manifestement de tombac.

Pour aller plus loin dans les réflexions, il fallait pouvoir analyser plus d'exemplaires et disposer d'un échantillon représentatif, tout en préservant l'intégrité des monnaies. Grâce à la mise à disposition d'un spectromètre de fluorescence X par Barbara Romero (numismate professionnelle à Caen), Marc Bazoge a mené l'analyse sur 84 exemplaires supplémentaires, provenant de sa collection et de celle de Frank Davin.

Sur cet échantillonnage plus large et représentatif de la « population » de monnaies en cuivre non épuré qui nous sont parvenues, on trouve une variété de compositions très large, témoignant de sources particulièrement variées, voire surprenantes, même s'il s'agit toujours d'alliages dont la base est le cuivre.

Une répartition macroscopique par alliage donne :

- **63 exemplaires en bronze**

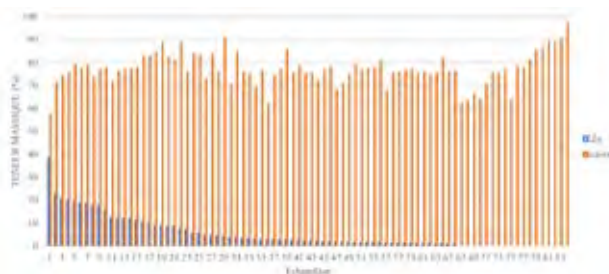
- **20 exemplaires en laiton**

- **1 exemplaire dont le titre en cuivre** est pratiquement le titre légal, puisqu'analysé à 97,2 %.

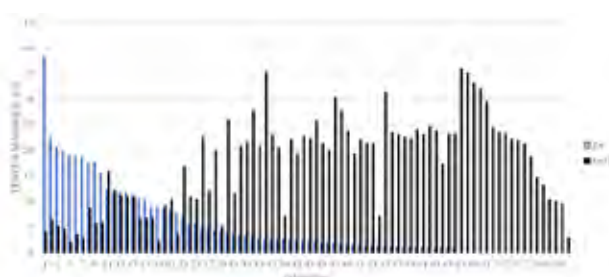
Les teneurs en cuivre sont très variables. Elles sont comprises entre 97,2 et 57,7 %, avec une moyenne sur l'ensemble de l'échantillon de 77 %. Pour les bronzes, les teneurs en étain varient entre 5 et 36 %. Les teneurs en zinc des laitons varient entre 7,6 et 38,3 %.



Rapport teneur en cuivre/teneur en (étain + plomb)



Rapport teneur en cuivre/teneur en zinc



Rapport teneur en zinc/teneur en (étain + plomb)

Si l'on regarde plus en détail les analyses de notre échantillon de 84 monnaies, il y a tout d'abord deux exemplaires extrêmes :

- l'exemplaire avec la teneur en cuivre la plus élevée est à 97,2 % donc très proche des 98 % requis par la loi. Les 2,8 % restant se partagent à parts égales entre du zinc et de l'étain (donc probablement issu d'un mélange bronze/laiton et très certainement partiellement purifié et/ou mélangé avec du cuivre pur pour obtenir une teneur aussi importante) ;
- l'exemplaire avec la teneur en cuivre la plus basse présente une composition à 57,7 % en cuivre et près de 38,5 % de zinc en alliage, avec des traces de plomb et de fer. Il s'agit à l'origine, très certainement d'un laiton de marine, dont la composition est ajustée pour résister à la corrosion dans les environnements marins.

Entre ces deux teneurs extrêmes en cuivre, on trouve différents alliages dont les compositions sont assez précises pour en donner l'origine.

Pour les bronzes, qui représentent 75 % de notre échantillon, nous avons analysé :

- **33 exemplaires** dont la teneur en cuivre est comprise entre 74 et 79 % avec 19,5 à 24,5 % d'étain. On trouve classiquement 2 à 3 % de plomb. De tels bronzes sont issus de cloches. Dans notre échantillon ils ne représentent donc que 39,3 % des monnaies recensées. Une seule monnaie présente la composition exacte d'un bronze de cloches ;

- **12 exemplaires** dont les teneurs en cuivre varient entre 85 et 91 % correspondant à des bronzes d'armement. Deux d'entre eux correspondent même exactement au « gun

Collectionnant les monnaies
de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er}
(frappes courantes, flan bruni et essais)
ainsi que les napoleonides en argent
de haute valeur faciale,
**je suis toujours à la recherche de très belles
pièces** comme celle ci-dessous
et je paye en conséquence.



**Si vous avez de très belles monnaies
dont vous voulez disposer,**
n'hésitez à me contacter,
nous arriverons toujours à un accord
et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvblot@hotmail.com

metal » anglais. Un peu plus de 14 % des monnaies analysées viendraient donc de la fonte de bronze d'armement. Avec des compositions proches des bronzes d'armement, 3 bronzes de marine ont été analysés, soit moins de 5% des monnaies de cet échantillon ;

- 11 exemplaires dont les compositions indiquent qu'il s'agit de bronzes provenant très certainement de mélanges de différentes natures (bronzes/ laitons) avec des degrés de raffinage très divers. Ils se distinguent en deux lots :

- le premier avec 66 à 72 % de cuivre, 20 à 29 % d'étain et des pourcentages assez variables de plomb et de fer. On notera ici un exemplaire présentant une teneur de 63,7 % de cuivre, 11,7 % d'étain mais surtout 10,5 % de plomb et 14,1 % de fer, laissant à penser que le creuset dans lequel la fusion a été réalisée n'a pas du tout servi qu'à fondre du bronze et du laiton ;

- le deuxième avec 80,5 à 82,0 % de cuivre, 14 à 16 % d'étain et jusqu'à 3 % de plomb. Ces derniers sont assez proches de bronzes pour l'armement et pourraient aussi en être issus.

- 4 exemplaires d'une dernière catégorie de bronzes ce qui est assez singulier puisqu'il pourrait s'agir de bronze pour miroir. Ces monnaies ont une composition particulièrement proche les unes des autres avec 62,2 à 64,0 % de cuivre, 30,1 à 32,5 % d'étain et 2,0 à 3,5 % de plomb, alors que ni le type, ni l'atelier, ni le millésime ne sont communs (Cinq Centimes An 5 A, An 5 R, An 8 AA et Un Décime An 7 W).

Pour les laitons, qui représentent environ 25 % des monnaies analysées on trouve :

- 4 monnaies dont l'alliage est très proche des laitons de marine ;

- 9 autres des laitons dont les compositions restent assez variées avec des teneurs en cuivre qui peuvent varier de 70 à 90 % ;

- 7 monnaies qui ont une composition connue en particulier des orfèvres, puisqu'il s'agit de tombac (probablement des tombacs de dorure et/ou français). Les analyses présentent un titre en cuivre compris entre 74 et 79 % pour un titre en zinc entre 15,5 et 19 %. Le reliquat (entre 2 et 6 %) est constitué de plomb ou d'un mélange étain/plomb.

DE L'ORIGINE DES MATIÈRES PREMIÈRES

On imagine bien qu'il était beaucoup plus facile de piller une demeure cossue ou une église pour en sortir avec sur l'épaule un sac rempli de chandeliers, d'argenterie, de poignées de tiroirs ou de moulures (bordures de tables ou de bureaux, encadrements de miroirs, etc.) que de monter au clocher d'un village, de descendre les quinquaux voire les tonnes de bronze d'une cloche (en prenant soin de retirer le battant pour éviter qu'elle ne sonne) et de s'en aller tranquillement avec cet encombrant butin sous le bras... ou encore de visiter nuitamment un chantier naval pour en sortir un canon de 12, 24 ou 36 livres, avec ses tonnes de bronze, au nez et à la barbe des militaires de la « Royale ».

De plus, il faut imaginer les moyens nécessaires pour fondre de telles quantités d'une seule pièce. Est-il plus simple de fondre 2 tonnes de bronze d'un seul tenant ou quelques kilogrammes de laiton sous forme de pièces de petites dimensions ? Quelle option semblera plus discrète et plus accessible aux yeux des faussaires ?

Une fonderie est une entreprise qui se dissimule difficilement dans le paysage : des approvisionnements en matières premières, en combustibles (par charrettes) et une cheminée qui crache un panache de fumée visible à des lieues à la ronde, le tout à chaque opération nécessaire pour monter les alliages à plus de 900°C, assurant ainsi la fusion. Il est plus certain que les opérations étaient faites sur des quantités plus limitées, se voulant beaucoup plus discrètes.

Si l'on brosse un bilan global de cet échantillon, on note des variations particulièrement importantes de composition. Seul un peu plus d'un tiers des exemplaires provient d'un bronze de cloches. Pour le reste, ce sont d'autres compositions, d'autres sources qui sont soit des bronzes (alliage cuivre/étain), soit des laitons (alliage cuivre/zinc). On trouve certains bronzes particuliers (comme des bronzes d'armement), mais aussi nombre de laitons dont des tombacs. On ne saurait donc rigoureusement les qualifier de « métal de cloche », quand bien même l'administration des monnaies et Dupré utilisaient ce terme-là. Il est préférable de parler de cuivre non épuré qui est plus générique et renvoie autant à un bronze qu'à un laiton. Les proportions de cuivre, mais aussi le métal associé au cuivre, affectent significativement la teinte de l'alliage. Très macroscopiquement, on peut avancer qu'avec moins de 80 % de cuivre les monnaies auront un aspect blanc (bronze), grisâtre (laiton) et celles au-dessus sont jaunâtres. A noter enfin que les tranches sont majoritairement brutes : plates,

irrégulières, biseautées ou arrondies. Seuls 6 exemplaires, sur les 84 étudiés, ont des tranches marquées de losanges en creux pour les décimes ou de chevrons pour les cinq centimes.

LES VARIANTES RECENSÉES

L'ensemble des variantes recensées dans l'ouvrage *Le Franc d'Augustin Dupré* se répartissent en 40 lignes différentes :

Une 'Un Décime' An 8 D et une 'Un Décime' 8/5 AA ont été signalées mais restent à confirmer, avec photos probantes à l'appui, pour que leurs existences soient officialisées.

Les 'Cinq Centimes' An 7 BB et An 8 D ont été signalées mais

- **2 DÉCIMES** : An 4 A A

- **DÉCIME** : An 4 A A

- **UN DÉCIME**, modification de 2 DÉCIMES : An 4 A A

- **UN DÉCIME**, refrappage de 2

DÉCIMES: An 5 A A, An 5 R A

- **UN DÉCIME** : An 5 A A, An 5 AA A, An 5 B B, An 5 BB B, An 5 D D, An 5 I I, An 5 R R, An 5 W W, An 7 A A, An 7/5 A A, An 7 BB B, An 7 D D, An 7 K K, An 7 W W, An 7/5 W W, An 8 A A, An 8 AA A, An 8 AA A hybride avers de Cinq Centimes, An 8 BB B, An 8 K K, An 8 W W, An 9 G G

- **CINQ CENTIMES** : An 5 A A, An 5 B B, An 5 BB B, An 5 D D, An 5 R R, An 5 W W, An 7/5 A A, An 7 D D, An 7 W W, An 8 AA A, An 8 BB B, An 8 W W, An 9 G G Hybride avers de Un Décime.

Du fait de la variabilité importante, à la fois des compositions des alliages employés par les faussaires et de la fréquence avec laquelle certains alliages apparaissent, la variation de teinte de ces monnaies n'est pas entrée en ligne de compte dans la distinction des variantes et leur cotation. Que sur un médailler on trouve différentes teintes pour un même atelier et même millésime est un plus pour le collectionneur, mais qui ne vaut que par l'ensemble constitué et non par un exemplaire isolé. La variété des alliages employés génère ainsi une variété de teintes impossibles à homogénéiser.

Xavier Bourbon & Philippe Thérét

Remerciements

Ces travaux n'auraient pu être menés à bien sans la patience et l'œil de deux ADF : Marc Bazoge et Franck Davin.

Le concours de deux autres ADF : Bruno Miquel et Pascal Nicole, a été très précieux.

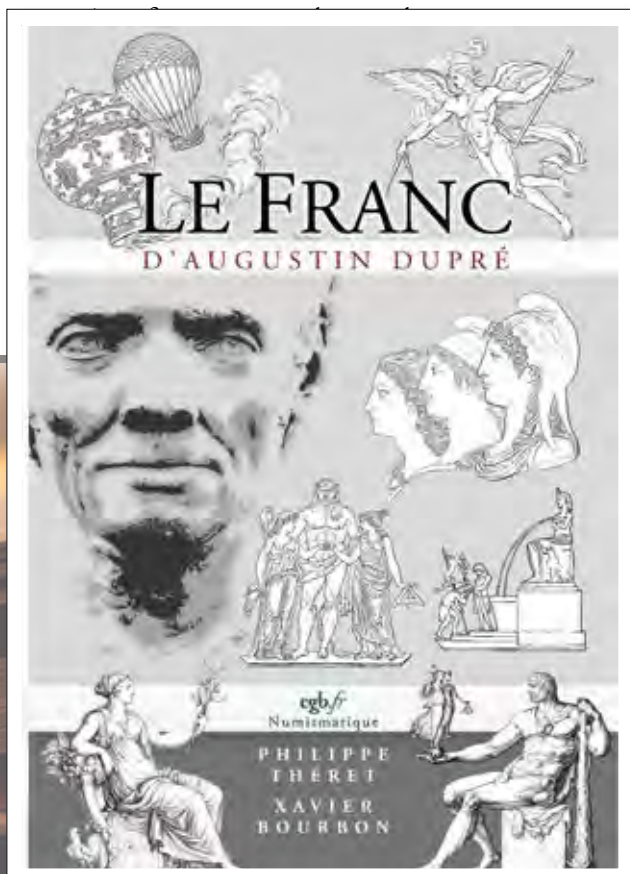
Les analyses ont pu être faites par Marc Bazoge grâce à la mise à disposition du matériel (Fluo X) de Barbara Romero, numismate à Caen.

Bibliographie

[Boileau, 1268] *Les Etablissements des Métiers de Paris*, Etienne Boileau (1268), Ré-éd.

[Vauquelin, 1812] Manuel de l'essayeur par M. Vauquelin. *Essayeur du bureau de garantie du département de la Seine et membre de l'Institut Impérial de France*. Approuvé en l'An 7 par l'Administration des monnaies sur le rapport de M Darcet, inspecteur général des essais. Klostermann fils Ed., Paris.

[Thérét & Bourbon, 2021] *Le Franc d'Augustin Dupré*. Cheval-légers Ed., Paris.



**Le Franc
d'Augustin Dupré**
réf. if2021

75 €

LA « GÉNÉALOGIE » DOCUMENTAIRE D'UN DOUZAIN AUX SALAMANDRES DE FRANÇOIS IER POUR TOULOUSE

« La Salamandre emblématique de François Ier pourrait paraître bien connue : on la trouve si souvent répandue sur les monuments, les livres et les objets du roi qu'elle semble ne plus poser de problème. Malgré les études de Dupont-Ferrier et de Charles Terrasse, elle demeure en fait encore très mystérieuse tant pour sa signification que pour les raisons qui en ont fait l'emblème de François Ier.

Tel est le texte publié par Alain Erlande-Brandenburg dans le *Bulletin Monumental* (1976). En effet, la salamandre est bien connue des numismates de la période de François Ier, en particulier des Toulousains et des Rochelais. Les villes de Toulouse et de La Rochelle avaient été les seules à frapper les fameux Ecus d'or aux Salamandres, et cela par une erreur d'interprétation des Lettres patentes du 24 février 1540, qui créaient les douzains aux salamandres.

S'agissant précisément de ces douzains aux salamandres qui constituent le contingent principal de monnaies au type de la salamandre frappées sous le règne de François Ier, le mystère

– pour faire écho à A.w Erlande-Brandenburg – est effectivement de mise.

La typologie de ces douzains aux salamandres nous fournit une variété nombreuse en particulier permettant de distinguer les douzains aux salamandres couronnées de celles qui ne le sont pas.

L'apparition récente dans la vente aux enchères de Villefranche-sur-Saône, le 3 juillet 2021 – expert Maison Creusy, Lyon – d'un Douzain aux Salamandres couronnées, lot 174, à la « généalogie » documentaire extraordinaire, d'aucuns parlant de pedigree en la matière, va nous donner l'opportunité de nous confronter à quelques mystères dont font parfois preuve nos références documentaires majeures.

1- Le Douzain aux salamandres couronnées de la vente de Villefranche-sur-Saône

Cantonnement par 2 trèfles

Cantonnement par 2 couronnelles

Echancrure
au Revers



Echancrure
à l'Avers

Couronnes (sur salamandres)



Figure 1 – Photo Maison Creusy, Lyon

Fig. 1 / Monnaie « source ».

Exemplaire vente Villefranche-sur-Saône du 03.07.2021 Lot 174

Avers / trèfle FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX - Ecu de France, sous une couronne, accosté de deux salamandres couronnées, dans un trilobe à double filet cantonné de deux trèfles, M sous l'écu, anneaulet 5ème.

Revers / trèfle + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM - Croix pattée cantonnée de deux salamandres et de deux couronnes, dans un quadrilobe à double filet cantonné de deux couronnelles, M sous la croix, anneaulet 5ème.

Les trèfles initiaux sont la marque du maître toulousain Hugues Lamy, les lettres M ainsi que les annelets 5ème les marques de l'atelier de Toulouse. Poids : 2,53 g.

A l'avvers, au-dessus des salamandres, on distingue en cantonnement du trilobe ce que nous appellerons deux « trèfles », comme l'indiquent J. Duplessy ainsi que S. Sombart dans leurs ouvrages de référence respectifs, J. Lafaurie et P. Prieur préférant l'appellation de « feuilles »,

H. Hoffmann et enfin L. Ciani ne disant mot de ce cantonnement dans leurs ouvrages de référence, bien que toutefois ce dernier associé à J. Florange s'interroge dans le catalogue de la prestigieuse vente De Marcheville (21 mai 1928) sur le fait qu'il s'agisse ou non de « fleurs ».

Au revers, on distingue les couronnelles du cantonnement situées en regard des deux salamandres. Mais surtout, on remarquera une échancrure à 6 heures au droit, si caractéristique qu'elle fait de ce douzain une monnaie reconnaissable au premier coup d'œil parmi mille.

Il était nécessaire de poser le cadre descriptif de ce douzain de manière aussi méticuleuse car notre analyse à suivre va en dépendre.

Cette monnaie ne pouvant passer inaperçue, sa reproduction dans pas moins de quatre ouvrages de référence sur ce monnayage de François Ier, fut une surprise, ce fait étant tellement rare.

Penchons-nous maintenant sur ces différentes « utilisations » de ce douzain singulier, par nos grands auteurs numismatiques, ce qui ne va pas être sans soulever quelques surprises ...

2- Le Douzain de la vente de Villefranche-sur-Saône dans le Hoffmann, le Ciani et le Duplessy.



Fig. 2.a / Dessin du HOFFMANN n° 104



Fig. 2.b / Dessin du CIANI n° 1167



Fig. 2.c / Dessin du DUPLESSY n° 922

Le premier de ces auteurs ayant marqué leurs époques par leurs écrits, à avoir fait l'usage de la reproduction de ce douzain est Henri Hoffmann en 1878 (Figure 2.a).

Plus exactement il convient de mentionner le célèbre et très talentueux graveur Léon Dardel auteur des planches du Hoffmann et ayant sans doute fortement contribué à son succès de l'époque.

Dominique Hollard lui rend hommage dans un très beau billet « Un génie méconnu de l'illustration numismatique : Léon Dardel », in *L'Antiquité à la BnF*, 10/09/2018.

Nous le citons :

« La précision du travail de Dardel permet fréquemment d'utiliser ses gravures à l'instar de photographies pour établir des liaisons de coins, identifier des exemplaires et distinguer les monnaies officielles de leurs imitations. La comparaison directe entre les gravures et les monnaies leur ayant servi de modèles est riche d'enseignements. » ... « ... la corrosion, les faiblesses de frappe et les défauts du flan étant scrupuleusement reproduits ».

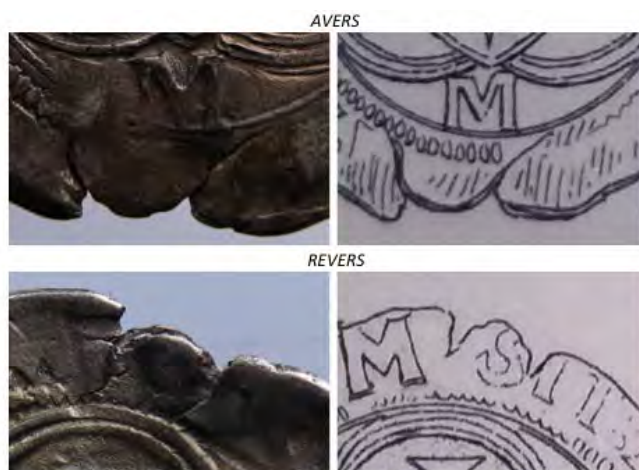
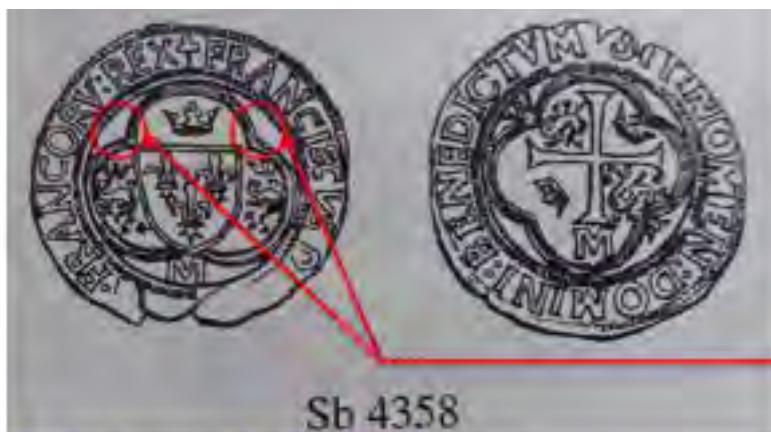


Fig. 3 / Comparaison monnaie source versus dessin de Dardel

Nous pouvons en effet constater cette fidélité de Dardel aux modèles sources, avec toutefois une réussite moindre dans notre cas d'espèce pour le revers de notre douzain pour lequel les traits de cassure de l'échancrure bien visibles sur la monnaie source, sont omis sur le dessin de Dardel, ainsi qu'une courbure de la partie centrale de l'échancrure plus accentuée sur le dessin que dans la réalité, pouvant laisser supposer au premier abord à un revers différent de celui de la monnaie source, du moins par une vue synoptique et non détaillée de cette partie de la monnaie. L'avvers, lui, est parfaitement rendu (Figure 3).

Quant à Louis Ciani en 1926 (Figure 2.b) et à Jean Duplessy en 1989 pour sa 1ère édition et en 1999 pour sa seconde édition (Figure 2.c), ils ont repris à l'identique le dessin initial de Dardel de 1878.

3- Le Douzain de la vente de Villefranche-sur-Saône dans le Sombart.



Absence de cantonnement
par 2 trèfles
versus
la monnaie source

Fig. 4 / Dessin du SOMBART n° 4358

Absence de cantonnement
par le trèfle de gauche
versus
la monnaie source

Ajout de cantonnement
par 2 trèfles
versus
la monnaie source



Fig. 5 / Dessin du SOMBART n° 4360

Le dernier ouvrage numismatique de référence dans lequel apparaît ce douzain est le remarquable *FRANCIAE IV* de Stéphan Sombart, qui reste une œuvre absolument indispensable à l'approche de son déjà premier quart de siècle, puisque paru en 1997.

Très curieusement alors que Sombart est reparti lui aussi du même dessin de Dardel, celui-ci fut utilisé pour illustrer non pas un mais deux types de ce douzain aux salamandres couronnées, les numéros 4358 (Figure 4) et 4360 (Figure 5).

Ce double usage ne peut s'expliquer que grâce aux modifications qui ont été effectuées au dessin original, par la suppression

au numéro 4358 des deux trèfles en cantonnement du trilobe à l'avvers et par l'ajout au numéro 4360 de deux trèfles en cantonnement du quadrilobe au revers, ainsi d'ailleurs que par la suppression toujours à ce numéro et forcément par erreur, du trèfle de cantonnement situé à gauche à l'avvers, et cela malgré le texte descriptif, de surcroît souligné dans l'ouvrage : « cantonné de deux trèfles ».

Il en résulte que contrairement aux trois premiers ouvrages du paragraphe 2 ci-dessus et alors même que le Sombart fait un double usage audacieux du dessin d'origine de Dardel de notre monnaie source, cette dernière n'est finalement pas représentée telle quelle dans le Sombart !

Néanmoins, le type décrit au numéro 4360 existe bien, Vente iNumis du 09.10.2018, lot 384 (Figure 6). Il faut faire abstraction de l'erreur du trèfle de cantonnement manquant à l'avvers dans le Sombart, et de manière anecdotique, on notera d'ailleurs que le texte descriptif de ce lot 384 est erroné puisque faisant mention « d'un quadrilobe cantonné de quatre trèfles » au revers, ce qui n'est pas le cas puisqu'il s'agit de deux trèfles et de deux couronnelles.

Quant au numéro 4358, il y a inadéquation entre le dessin modifié qui illustre ce type et le texte descriptif qui ne fait pas mention du cantonnement du quadrilobe par les couronnelles au revers, pourtant visibles sur le dessin.



Exemplaire avec cantonnements complets :
- A l'Avers : 2 trèfles
- Au Revers : 2 couronnelles et 2 trèfles

Fig. 6 / Exemplaire vente iNumis du 09.10.2018 Lot 384 (Photo iNumis, Paris)

QUE PEUT-ON CONCLURE DE L'ENSEMBLE DE CES CONSTATATIONS ?

Tout d'abord et surtout, que la « généalogie » documentaire de ce douzain aux salamandres couronnées de François Ier pour Toulouse est tout à fait inhabituelle et même certainement rarissime.

Ensuite, que ce type monétaire spécial à Toulouse est suffisamment rare pour que ces illustres auteurs aient eu besoin de recourir au même dessin réalisé par Léon Dardel en 1878, à l'exception du remarquable et exceptionnel travail conjoint de Jean Lafaurie et Pierre Prieur (1956) qui illustrèrent leurs types par des photographies.

Enfin, que nous devons toujours prendre avec la plus grande circonspection les « images » des monnaies que nous sommes conduits à étudier ou acheter, puisque si cela était déjà vrai dans le passé avec de simples dessins, les outils numériques disponibles de nos jours, ne font qu'accentuer les « transformations » toujours possibles.

Christian Fouet
fouet.christian@free.fr

Bibliographie :

- *Bulletin Monumental*, Tome 134, n°1, année 1976
- *Catalogue des Monnaies Françaises Louis XII et François Ier (Ile Partie)* Vente sur Offres du lundi 21 mai 1928 (Jules Florange et Louis Ciani – Paris 1928). Plus connu sous l'appellation Collection De Marcheville.



41^{ème} BOURSE NUMISMATIQUE DE LILLE

Dimanche 21 novembre 2021

8H45-16H30

Salle 'Le gymnase'
place Sébastopol - Lille





Rens: M Guilbert Michel Tél: 06 43 01 57 57
Courriel: m.guilbert5949@laposte.net

- « Un génie méconnu de l'illustration numismatique : Léon Dardel » (Dominique Hollard in *L'Antiquité à la BnF*, 10/09/2018)

- *Les Monnaies Royales de France depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI* (Henri Hoffmann – Paris 1878)

- *Les Monnaies Royales Françaises de Hugues Capet à Louis XVI* (Louis Ciani – Paris 1926)

- *Les Monnaies des Rois de France Tome II* (Jean Lafaurie et Pierre Prieur – Paris / Bâle 1956)

- *Les Monnaies Françaises Royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793) Tome II* (Jean Duplessy – Paris / Maastricht 1989)

- *Les Monnaies Françaises Royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793) Tome II* (Jean Duplessy – 2ème édition Paris 1999)

- *FRANCLAE IV Catalogue des Monnaies Royales Françaises de François Ier à Henri IV (1540-1610)* (Stéphan Sombart – Paris 1997)

LE TRÉSOR DE LA RÉGION DE PONTIVY (MORBIHAN) : 117 MONNAIES D'OR DU XIV^E SIÈCLE

En 1994, des particuliers ont découvert fortuitement dans le sol d'une dépendance de leur ferme, sise dans l'arrondissement de Pontivy, un dépôt monétaire composé de 117 monnaies d'or. Elles étaient situées devant l'âtre d'une cheminée datant très certainement du XIV^e siècle. Le 16 février 1995, après déclaration, ce dépôt monétaire a été déposé pour étude au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France par le Service régional de l'archéologie de la Région Pays de la Loire. Les monnaies présentaient encore à leur surface quelques éléments terreux qui ont été facilement enlevés après un rinçage à l'eau¹ ; l'examen des monnaies avant nettoyage n'a pas permis de mettre en évidence l'existence d'un contenant organique. L'inventeur nous a toutefois indiqué qu'au moment de leur découverte, les monnaies étaient disposées en rouleau formant trois ou quatre piles laissant penser qu'une matière périssable – tissu, cuir... – les enveloppait. L'inventeur a également indiqué que ces monnaies étaient contenues dans une céramique fragmentaire et lacunaire.

L'ensemble est très homogène. Il est constitué de monnaies d'or, essentiellement françaises (98,29 %), et assez resserrées dans le temps. Les monnaies les plus anciennes sont des royaux d'or de Charles IV (1322-1328) frappés après le 16 février 1326. Le trésor en contenait quatre exemplaires. Les monnaies de Philippe VI (1328-1350) (43 ex. : 36,75 %) et de Jean II (1350-1365) (50 ex. : 42,74 %) sont de loin les plus représentées. Le trésor contenait également dix-huit francs à cheval et à pied de Charles V (1364-1380) ; il s'agit des monnaies les plus récentes du trésor. Il faut toutefois rappeler que les francs à pied de Charles V ont encore été frappés sous le règne de Charles VI, jusqu'au 11 mars 1385. Outre ces monnaies françaises, ce trésor monétaire contenait deux monnaies étrangères, un noble d'or au nom du roi d'Angleterre Édouard III (1327-1377) et un mouton d'or du duché de Brabant de Jeanne et Wenceslas (1355-1383) qui a pu passer pour un mouton d'or français. D'après l'inventaire de Jean Duplessy², outre leur région d'émission, les monnaies d'or du

Brabant de Jeanne et Wenceslas se rencontrent également en France – principalement dans le nord-ouest de la France³ – et seuls trois exemplaires ont été recensés en deçà de la Loire (Brives-Charensac, Mirepoix, Vendée ?). La présence de ce mouton dans la région de Pontivy n'a donc rien d'étonnant. De prime abord, en raison de sa localisation, l'absence de monnaies d'or ducales bretonnes peut apparaître surprenant ; elle s'explique par leur grande rareté⁴. L'absence de florins féodaux n'est pas plus étonnante car ils se rencontrent principalement dans l'est et le sud de la France. L'étude des liaisons de coin s'est révélée décevante. Une seule liaison de coin de revers a été mise en évidence (francs à pieds de Charles V n° 113-114) ; elle a toutefois le mérite de montrer que nous sommes en présence de monnaies de circulation ayant subi un fort brassage laissant supposer que le règne de Charles V était déjà bien avancé au moment de l'enfouissement de ce trésor.

La monnaie la plus spectaculaire du trésor par sa rareté est la couronne d'or de Philippe VI (n° 32) dont la présence n'est attestée que dans cinq trésors : Abbeville (Somme) (1 ex.), Deauville (Calvados) (1 ex.), Meaux (Seine-et-Marne) (1 ex.), Milhac-de-Nontron (Dordogne) (+ de 3 ex.), Paris (plusieurs ex.). Outre cette couronne, le trésor de la région de Pontivy contient nombre de rares monnaies d'or de Philippe VI dont la plupart se rencontrent dans le nord de la France et dans le Grand Ouest tels que des royaux⁵ (6 ex.), des doubles⁶ (6 ex.), des pavillons⁷ (9 ex.), des lions⁸ (1 ex.) et des anges⁹ (9 ex.) ; les écus d'or à la chaise (11 ex.) sont quant à eux plus répandus et nettement moins rares. Seuls quelques grandes raretés comme la chaise d'or, le florin Georges et le paris d'or ne sont pas représentées dans ce trésor.

Ce trésor, présente un faciès caractéristique des trésors de monnaies d'or enfouis dans l'ouest de la France sous le règne de Charles V. Le nombre important de monnaies d'or de Philippe VI, d'un poids plus lourd que celles de ses successeurs Jean II et Charles V, laisse penser qu'il y a eu volonté de thésauriser des monnaies de grande valeur et que son ancien propriétaire disposait d'une position sociale assez élevée.

1 Quelques exemplaires ont été nettoyés en 1995 au Cabinet des médailles pour être photographiés. Les autres, confiées à CGB en mai 2021, présentaient encore des traces terreuses. Chaque pièce a été isolée dans un bocal en verre rempli d'eau distillée et plongée 30 secondes dans une cuve à ultrasons.

2 Duplessy (Jean), *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, II, (1223-1385), Paris 1995.

3 Grands moutons : Aire (Pas-de-Calais) (2 ex.). Moutons : Aire (Pas-de-Calais) (1 ex.) ; Mirepoix (Ariège) (1 ex.) ; Montfort-sur-Risle (Eure) (6 ex.), Rubempré (Somme) (1 ex.). Piètres d'or : Aire (Pas-de-Calais) (51 ex.). Francs à cheval : Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) (9 ex.) ; Brives-Charensac (Haute-Loire) (1 ex.) ; Paris (19 ex.) ; Rubempré (Somme) (19 ex.) ; Vendée ? (1 ex.). Monnaies d'or de Jeanne de Wenceslas, nombre dénomination non précisés : Juvigné (Mayenne) ; Lille (Nord).

4 Le seul trésor à contenir des monnaies d'or bretonnes et recensé par Jean Duplessy, *op. cit.*, n° 299, p. 123, et celui découvert dans la région de Rouen et contenant deux royaux de Charles de Blois. Ce trésor, un peu plus ancien que celui de la région de Pontivy, a été caché vers 1359-1360.

5 Royaums d'or : Abbeville (Somme) (1 ex.), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1 ex.), Deauville (Calvados) (?), Digny (Eure-et-Loir) (?), Milhac-de-Nontron (Dordogne) (4 ex.), Mirepoix (Ariège) (1 ex.), Morcenx (Landes) (2 ex.), Saint-Marcel (Indre) (1 ex.), Toulouse (Haute-Garonne) (4 ex.), Vannes (Morbihan) (?).

6 Doubles d'or : Audintheum (Pas-de-Calais) (1 ex.), Deauville (Calvados) (5 ou 6 ex.), Digny (Eure-et-Loir) (?), Milhac-de-Nontron (Dordogne) (4 ex.), Questembert (Morbihan) (1 ex.).

7 Pavillons d'or : Abbeville (Somme) (2 ex.), Deauville (Calvados) (10 ou 12 ex.), Digny (Eure-et-Loir) (?), Milhac-de-Nontron (Dordogne) (1 ex.), Mirepoix (Ariège) (16 ex.), Paris (plusieurs), Saint-Marcel (Indre) (1 ex.), Valenciennes (Nord ex.) (1), Villebaudon (Manche) (1 ex.).

8 Lions d'or : Deauville (Calvados) (12 ou 15 ex.), Digny (Eure-et-Loir) (?), Locmariaquer (Morbihan) (1 ex.), Milhac-de-Nontron (Dordogne) (3 ex.), Paris (plusieurs exemplaires).

9 Anges d'or : Deauville (Calvados) (3 ou 4 ex.), Is-sur-Tille (Côte-d'Or) (2 ex.), Paris (plusieurs exemplaires), Saint-Marcel (Indre) (1 ex.), Vannes (Morbihan) (?).

Toutes les monnaies ont été gradées et mises sous coque par NGC. Elles sont ainsi protégées et sont passées dans très peu de mains depuis leur découverte en 1995. Aucun collectionneur n'a eu l'occasion de les avoir en main.

INVENTAIRE SOMMAIRE

Monnaies royales françaises

Charles IV (1322-1328) (4 ex.).

- Royal d'or (à partir du 16 février 1326) ; (Dup. 240) : 4 ex.

Philippe VI (1328-1350) (43 ex.).

- Royal d'or (à partir du 2 mai 1328) ; (Dup. 247) : 6 ex.
- Écu d'or à la chaise de la 1^{re} émission (à partir du 1er janvier 1337) ; (Dup. 249) : 7 ex.
- Écu d'or à la chaise de la 2^e émission (à partir du 10 avril 1343) ; (Dup. 249A) : 4 ex.
- Lion d'or (à partir du 31 octobre 1338) ; (Dup. 250) : 1 ex.
- Pavillon d'or (à partir du 8 juin 1339) ; (Dup. 251) : 9 ex.
- Couronne d'or (à partir du 29 janvier 1340) ; (Dup. 252) : 1 ex.
- Double d'or de la 1^{re} émission (à partir du 6 avril 1340) ; (Dup. 253) : 6 ex.
- Ange d'or de la 1^{re} émission (à partir du 27 janvier 1341) ; (Dup. 255) : 1 ex.
- Ange d'or de la 2^e émission (à partir du 8 août 1341) ; (Dup. 255A) : 1 ex.
- Ange d'or de la 3^e émission (à partir du 26 juin 1342) ; (Dup. 255B) : 7 ex.

Jean II (1350-1364) (50 ex.).

- Mouton d'or (à partir du 17 janvier 1355) ; (Dup. 291) : 21 ex.

- Mouton d'or (à partir du 17 janvier 1355), variante avec le polylobe du droit remplacé par un cercle orné de petits trèfles ; (Dup. 291A) : 16 ex.

- Royal d'or de la 2^e émission (à partir du 15 avril 1359) ; (Dup. 293A) : 2 ex.

- Franc à cheval (à partir du 5 décembre 1360) ; (Dup. 294) : 10 ex.

Charles V (1364-1380) (18 ex.).

- Franc à cheval du Dauphiné (à partir du 3 septembre 1364) ; (Dup. 359) : 1 ex.

- Franc à pied (à partir du 20 avril 1365) ; (Dup. 360) : 17 ex.

- Franc à pied (à partir du 20 avril 1365), variante avec un anneau pointé à l'extrémité du pommeau de l'épée au droit et au centre de la croix au revers ; (Dup. 360A) : 1 ex.

Monnaies étrangères

Angleterre (royaume d')

Édouard III (1327-1377) (1 ex.).

- Noble d'or de la 4^e émission (1351-1377), (période : 1351-1361) ; (North 1138) : 1 ex.

Brabant (duché de)

Jeanne et Wenceslas (1355-1383) (1 ex.).

- Mouton d'or ; (De Witte p. 5) : 1 ex.

Arnaud CLAIRAND





Confiez vos Billets à des Experts

La PMG (Paper Money Guaranty) a été créée en 2005 pour fournir des services experts et impartiaux d'authentification, de classement par grade ("grading") et de conservation de billets de banque. Aujourd'hui, elle est le premier tiers-certificateur de papier-monnaie au monde, reconnue dans le monde entier pour son classement précis, cohérent et impartial ainsi que sa garantie considérée comme la plus complète de l'industrie.

Pour en savoir plus : PMGnotes.de



RÉFLEXIONS SUR LE « FLEUR DE COIN » DES ÉMISSIONS DE LA VE RÉPUBLIQUE

Fleur de coin, ou FDC, est le terme en français désignant la meilleure qualité en numismatique. Elle suit le Splendide, qui correspond à une monnaie en excellent état, présentant juste quelques marques de manipulation. Selon la logique des anciens numismates, depuis 1964, la qualité FDC ne peut plus s'appliquer dès lors que la pièce est mise en circulation. Seules peuvent y prétendre les pièces vendues dans les coffrets annuels, qui sont protégées immédiatement après la frappe. En réalité, toutes les monnaies peuvent exister en fleur de coin, par le fait du hasard : un rouleau oublié dans une caisse, une bourse cachée dans un meuble, ou tout simplement de la menue monnaie bien à l'abri dans une boîte à biscuits...

La certification se base sur une évaluation beaucoup plus précise de la qualité, le Fleur de coin étant représenté sur l'échelle de Sheldon par les grades les plus élevés, de 65 à 70. Alors que l'on pourrait imaginer qu'une monnaie toujours présente dans son emballage scellé d'origine est FDC70, la situation est tout autre. L'emballage permet d'éviter les chocs après l'émission, mais pas les taches et autres altérations chimiques dues à l'air et/ou au plastique.

La lecture des populations est explicite. Prenons pour exemple la pièce de 1 franc Semeuse en nickel. Elle a été émise de 1960 à 2001, jusqu'à 1964 uniquement en circulation, puis à partir de 1965 une petite partie des pièces est vendue dans les coffrets annuels.

- De 1960 à 1964, la majorité des monnaies gradée est SPL64 et FDC65. Cela n'est pas représentatif de la totalité des monnaies émises, car la plupart a beaucoup circulé et seules les plus belles ont été choisies par les collectionneurs pour être gradées. Cette moyenne est représentative uniquement pour les grades les plus élevés.

- A partir de 1965, la moyenne des grades se situe autour de FDC67 et FDC68, grâce aux coffrets annuels ! Le maximum atteint est FDC69, excepté pour deux monnaies (sur 507 gradées) qui sont en FDC70.

Ainsi le Fleur de coin 70 est excessivement rare, même pour les pièces très récentes et conservées dans de bonnes conditions. Il est évident que, comme dans les autres pays, la valeur des monnaies en FDC70 sera exponentiellement très élevée, et que constituer une série complète dans ce grade est un véritable défi. Le service Moderne de PCGS permet, sous réserve d'approbation, de faire certifier les monnaies au bureau de Paris, dans un délai très court d'environ 2 semaines. C'est également un des services de certification les moins chers.

Laurent BONNEAU - PCGS Paris



LES JOURNÉES NUMISMATIQUES DE METZ : DU 1ER AU 3 OCTOBRE 2021

Créées en 1955¹ à l'initiative du regretté Jean Lafaurie (1914-2008), les premières *Journées numismatiques* de la vénérable *Société française de numismatique* (SFN, fondée en 1865) eurent lieu en juin 1956. L'ambassadeur Maurice Dayet était alors le président de la SFN. Les Journées étaient organisées à Lyon sous l'égide de M^e Jean Tricou, notaire, président-fondateur du Cercle lyonnais de numismatique.

Elles connurent dès cette année 1956 un grand succès car elles étaient un fructueux carrefour de rencontres, d'échanges et de convivialité entre les numismates franciliens et les numismates provinciaux, éloignés des réunions mensuelles régulières de la SFN à Paris, le siège de la société étant au Cabinet des médailles de la BnF depuis 1945 grâce au regretté Jean Babelon alors « patron » de ce qui s'appelle aujourd'hui le DMMA (Département des Monnaies, Médailles et Antiques).



Pour ses 64^{èmes} *Journées numismatiques*, la SFN avait décidé, à l'initiative de Catherine Grandjean², directrice de la *Revue numismatique*, de les tenir à Metz en co-organisation avec le prestigieux *Musée de la Cour d'Or*, l'un des joyaux culturels de cette grande ville chargée d'histoire multi-millénaire. Les deux polytechniciens et illustres numismates, Félix de Saulcy (1807-1880) et Pierre-Charles Robert (1812-1887³) y vinrent parfaire, après l'X, leur formation militaire à l'Ecole nationale d'application de l'artillerie. Très rapidement ils y devinrent numismates et archéologues, membres de l'Académie de Metz fondée au XVIII^e siècle par le gouverneur de la ville, le maréchal duc de Belle-Isle, petit-fils du célèbre Nicolas Fouquet surintendant des finances disgrâcié de Louis XIV⁴, ministre de Louis XV et membre de l'Académie française. Metz⁵, c'est quelques 3000 ans d'histoire riche, prestigieuse et variée.

De l'importante peuplade gauloise des *Médiomatrices*, Metz devient après la conquête romaine une ville gallo-romaine de très grande importance. Sa situation géographique stratégique le justifie : colline transformable en *oppidum* au confluent de la Moselle et de Seille. Les grandioses thermes romains dont les importants vestiges constituent les caves du Musée de la Cour d'Or, la distance qui sépare ces thermes de l'antique forum romain à côté duquel a été érigé ces dernières années le *Centre Pompidou*, fierté moderne de Metz, donne une idée de l'importance de la ville gallo-romaine de Metz. Les vestiges survivants (22 arches à Jouy-aux-Arches et Ars-sur-Moselle) de l'immense aqueduc romain (II^e siècle), long de 4 fois le célèbre Pont du Gard, qui amenait à Metz les eaux très pures des sources de Gorze (20 kms au Sud) renforcent ces témoignages émouvants de la romanité messine.

Puis ce furent les rois mérovingiens du royaume d'Austrasie dont Metz fut la capitale, gouvernant à partir de leur *Cour d'Or* et après eux les premiers carolingiens. Le grandiose musée messin leur a emprunté son nom de *Musée de la Cour d'Or* qui rappelle leur *curia regis* de gouvernement. Et puis, dans les décennies qui suivirent le partage de l'empire de Charlemagne entre ses petits-fils à Verdun en 843, Metz devint une des grandes villes du Saint-Empire Romain Germanique. Successivement capitale impériale puis ville libre d'Empire



qui s'organisa en *République messine* et exila l'évêque de Metz à Vic-sur-Seille, Metz connut un prodigieux développement économique et commercial malgré des épidémies qui décimèrent la population à certains moments. Déjà existante sous les mérovingiens et les carolingiens, la monnaie de Metz s'épanouit à partir du Moyen-Âge sous ses deux expressions : la monnaie épiscopale et la monnaie municipale. Cette dernière fut très prisée.

1 Venu fortuitement à la numismatique fin 1941 après sa libération d'un camp de prisonniers (stalag) en Allemagne, Jean Lafaurie devint un des plus grands numismates du XX^e siècle jusqu'à sa retraite à l'âge de 90 ans en 2004 (dernière prestation en 2003). Jean Babelon l'avait fait entrer au Cabinet des médailles en 1944.

2 Catherine Grandjean, par sa personnalité, son talent et ses grandes qualités, a profondément marqué sa présidence de la SFN (2018-2021). Sylvia Nieto-Pelletier offre toutes les garanties de suivre le même chemin enrichissant.

3 Le baron Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy, qui signait F. de Saulcy, se faisait couramment appeler « Félix », jeu de mots : « fait l'X » sur sa qualité de polytechnicien, la prestigieuse Ecole Polytechnique étant communément appelée « l'X ».

4 Il fortifia militairement et embellit urbanistiquement Metz en même temps, alors que le roi Stanislas, duc de Lorraine et beau-père de Louis XV, faisait de même à Nancy et à Lunéville (voir la médaille du maréchal de Belle-Isle, *Cahiers numismatiques* n°216, juin 2018, pp. 53-57.)

5 Aujourd'hui, Metz est une très belle ville, jumelée avec Luxembourg qui est une des capitales de l'Europe. Elle rayonne sur le plan culturel étendant son influence jusqu'au Musée de la Prinerie à Verdun qui a renoué avec la numismatique en 2019 après une longue nuit (beau catalogue de Bruno Jané et Marion Stef en vente sur Cgb.fr). De plus, parfaitement équipée en hébergement et en transports (navette gratuite pour le Centre historique : cathédrale, mairie, musée de la Cour d'Or, etc.) et les Messins sont chaleureux et très accueillants, à l'image de Philippe Brunella directeur du Musée.

Au printemps de 1552, alors qu'il était en guerre avec Charles Quint, le roi de France Henri II, s'empara des Trois-Évêchés auxquels il accorda sa *protection militaire* en qualité de *vicair d'Empire*, à l'exclusion de tout *protectorat politique*. Après les troubles des guerres de religion, Henri IV après l'Edit de Nantes (1598) qui ramenait la paix civile dans son royaume, puis Louis XIII, notamment à partir de 1624 sous l'impulsion de Richelieu, transformèrent la protection militaire en protectorat politique surtout à partir de 1633 lorsqu'ils envahirent et occupèrent la Lorraine ducal de Charles III. De 1633 à 1648, les Trois-Évêchés furent *de facto* rattachés à la France : ils le devinrent officiellement juridiquement et définitivement en 1648 par le Traité de Munster en Westphalie⁶.



Louis XIII avait confirmé l'existence du monnayage municipal messin en 1638. L'atelier municipal messin fonctionna ainsi jusqu'en 1662 en frappant des espèces municipales au marteau. En 1690, il fut transformé en atelier royal (lettre M couronnée de 1690 à 1693 puis double lettre AA). Cet atelier fonctionna alors jusqu'en 1794 puis de l'an V à l'an X. Contrairement à ce qu'écrit F. Droulers dans son *Encyclopédie* (tome II, p.58), les locaux de l'atelier ne furent pas entièrement détruits : des vestiges subsistent à partir desquels il est envisagé une restauration-témoin de cet ancien atelier historique.

Le programme des Journées : un « week-end » bien rempli !

Outre les magnifiques visites du Musée de la Cour d'Or et de la bibliothèque, riche en ouvrages numismatiques avec notamment des exemplaires dédiés par de Saulcy et Robert ainsi que de la ville, le programme comprenait l'énoncé de 10 communications scientifiques le vendredi 1^{er} après-midi et le samedi 2 après-midi, après les discours officiels : directeur du musée (Philippe Brunella), adjoint au maire (Patrick Thil), présidente de la SFN (Sylvia Nieto-Pelletier, directrice de recherches au CNRS). Un cocktail de bienvenue était offert par le musée et un dîner de clôture le samedi soir confirma la parfaite convivialité des Journées. Celles-ci furent honorées de visiteurs étrangers de marque : directeur et secrétaire général du Musée de Luxembourg, présidente de la Société belge de numismatique sous le nom de *Société royale de Belgique* dont fut membre de Saulcy en son temps.

On entendit ainsi successivement :

- Ludovic Trommenschlager et *alii* sur la réalisation en cours d'un projet subventionné sur la promotion et la meilleure connaissance du monnayage lorrain ;
- François Reinert (directeur) et Cécile Arnoult (secrétaire générale) sur le Musée de Luxembourg et ses aspects messins ;
- Simone Scheers, la grande numismate belge, spécialiste des monnaies gauloises ;
- Vincent Drost et Georges Gautier sur un trésor romain trouvé en Sarre, partiellement conservé au Musée de Metz.
- Philippe Schiesser seul, puis avec Bruno Jané et Thibault Cardin sur des monnaies mérovingiennes et carolingiennes (2 communications) ;
- Christian Charlet et François Renard, sur une monnaie unique de l'abbaye de Gorze près de Metz (vers 1630) ;
- Bruno Jané sur les monnaies royales du Musée de la Cour ;
- Arnaud Clairand, sur les monnaies de Besançon en 1792-1793 (liens avec Metz) ;
- Xavier Bourbon et Philippe Thérêt avec Laurent Schmitt (absent dont la communication lue par A. Clairand), les premières frappes du franc germinal à Metz entre l'An 5 et l'An 8.

D'une grande qualité, ces dix communications furent suivies par une centaine d'auditeurs qui posèrent de nombreuses et judicieuses questions. Au total, venant après les *Journées numismatiques* de Monaco 2020 qui avaient été une parfaite réussite, avec participation italienne, celles de Metz le furent également avec une participation luxembourgeoise et belge⁷. On ne peut donc que souhaiter longue vie aux *Journées numismatiques* de la SFN.

Christian CHARLET

Références bibliographiques : (ouvrages en vente dans la section librairie du site internet Cgb.fr)

L'Or de Metz, catalogue des monnaies d'or du Musée de la Cour d'Or de Metz, 3 volumes, Silvana Editoriale, Milan, 2017-2019.

Le monnayage à Metz et en pays lorrain de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque des 27-30 septembre 2018 au Musée de la Cour d'Or-Metz Métropole, RT Séna (Recherches et travaux de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques) n°9, Paris, 2019.



⁶ Il convient à cet égard de détruire définitivement la légende selon laquelle les Trois-Évêchés auraient été rattachés à la France dès 1552. Cette légende fut imposée après 1870 par les autorités françaises au nom du « politiquement correct » et de la « pensée unique ». Le Reich allemand ayant annexé Metz, la Moselle et l'Alsace, on anticipa historiquement le rattachement de ces territoires à la France pour mieux justifier de leur caractère français : on « gagna » ainsi près d'un siècle pour les Trois-Évêchés (1552, rattachement fictif au lieu de 1648, vérité historique) et 30 ans pour l'Alsace (traité de Munster 1648, au lieu du traité de Nimègue, 1678 et Strasbourg, 1681). Metz est très riche de plusieurs cultures qui se complètent et rejoignent avec bonheur.

⁷ Ce succès est la suite logique du succès du Colloque de la SENA en 2018, le Musée de la Cour d'Or capitalisant depuis cette date les bénéfices engrangés à l'occasion de cette manifestation. Rappelons que le Musée de la Cour d'Or est constitué de plusieurs bâtiments historiques de diverses époques, de l'Antiquité gallo-romaine au XVIII^e siècle. Les travaux des Journées numismatiques de 2021, comme ceux du Colloque SENA de 2018, se sont déroulés dans le « grenier de Chèvremont » superbe halle du XVe siècle parfaitement conservée.



LIVE AUCTION

Décembre 2021



Date de clôture : 7 décembre 2021
Closing date: December 7, 2021



INTERNET AUCTION

Novembre 2021



Date de clôture : 16 novembre 2021
Closing date: November 16, 2021



LA COTE DES BILLETS



Guide des prix des billets de la
Banque de France et du Trésor

French Banknotes Price Guide

1800 - 2000

Claude Fayette - Jean-Marc Dessal

cgb.fr

numismatique
depuis 1988